

Téléphone 228
OSCAR LANDRY
 PHARMACIEN

Kodaks,
 Pellicules,
 Développement,
 Impressions.

Oscar Landry
 PHARMACIEN

51 rue NOTRE-DAME, Joliette

L'Action Populaire

JUSTICE ME GUIDE

ORGANE DES INTERETS DE LA CITE ET DU DISTRICT DE JOLIETTE

Pharmacie Oct. Gadoury
 (Porte voisine du bureau de Poste)
 TELEPHONE 485

"FILMS"
 Développement et Impressions
 Service de 24 heures.
 OUVRAGE GARANTI

Oct. Gadoury, B. A. Ph.
 PHARMACIEN

29, rue Notre-Dame, Joliette

VOL. XVIII No 52

JOLIETTE, JEUDI 19 FEVRIER 1931

DEUX SOUS LE NUMERO

REFLEXIONS

LES CENDRES

A notre mémoire fort oubliée la cérémonie des Cendres revient chaque année rappeler notre origine et notre fin. Les Hébreux, en signe de deuil, de pénitence ou d'affliction, déchiraient leurs vêtements et se couvraient de cendres. De tout temps les cendres furent un signe de pénitence et de tristesse. Durant les premiers siècles de l'Eglise cependant, la cérémonie des Cendres n'avait pas le caractère d'universalité qu'elle a aujourd'hui. Les pécheurs, qui d'après la discipline d'alors, devaient faire des pénitences publiques, se rendaient avant la messe à la porte de l'église, l'évêque et les prêtres allaient les y recevoir, et après avoir entendu l'aveu de leurs fautes, leur imposaient une pénitence et répandaient des cendres sur leurs têtes.

Les pénitences publiques sont choses du passé. Et vers le onzième siècle l'imposition des cendres devint une cérémonie liturgique à laquelle tous les fidèles sont conviés.

On dit que Titus, empereur romain, avait à son service un esclave, dont l'unique fonction était de lui redire, même à l'heure des plus grands triomphes; "César, souviens-toi que tu es homme." En répandant des cendres sur notre tête le prêtre nous dit: "Souvenez-vous, ô homme que vous êtes poussière et que vous retourneriez en poussière." C'est à la fois nous rappeler ce que nous sommes et ce que nous serons, bientôt peut-être. Ce corps, cette figure, cette tête, sources de tant de vanités et de convoitises retourneront en poussière, et ne seront bientôt qu'une pincée de cendres que le vent disperserait si elle n'était sous terre. "La poussière et la cendre, disait Tertullien, voilà d'où vous venez; telle est votre origine: Dieu prit un peu de boue, et en forma le premier homme, d'où sont sortis tous les autres hommes. La poussière et la cendre, voilà ce que vous êtes; un peu de boue façonnée en homme."

Nous ne sommes donc rien, et que de fois nous vivons comme si nous étions tout. Un rien suffira à nous emporter au moment où nous ne nous y attendrions pas. Ne sommes-nous pas dans le siècle des morts rapides? Aussi avec combien d'à propos l'Eglise, au début de ce carême, ne nous rappelle-t-elle pas hier notre origine, notre état et notre destinée? C'était en même temps un appel à la prière, au devoir et à la pénitence.

Dans notre siècle de confort, de luxe, de plaisir, du moindre effort, on oublie volontiers la loi de la pénitence et du sacrifice. Les saints se sont mortifiés; ils ont jeûné, ils ont prié sous le cilice, ils ont fait le sacrifice du bien-être. Et nous qui multiplions nos infidélités, nos ingratitude envers Dieu, nos lâchetés, nos transgressions, nos subtilités pour ignorer notre devoir, n'avons-nous pas une obligation pressante de pratiquer la vertu de pénitence? La loi est pour tous: "Si vous ne faites pénitence, disait Notre-Seigneur, vous périrez tous." Mais, nous avons peur du jeûne, nous nous dérobons à l'aumône destinée à le remplacer au cas d'impossibilité, comme le remarquait dernièrement S. G. Monseigneur Papineau, dans une lettre circulaire, et le carême passe sans nous laisser toutes les grâces qui nous étaient destinées.

Pas assez de santé pour jeûner? Mais assez pour multiplier les soirées énervantes et fatigantes, les veillées de bal et de cinéma. Pas assez de courage pour se mortifier? Mais assez d'orgueil pour courir aux plaisirs, aux richesses, au luxe, aux vanités du siècle. Bref, l'homme prend ordinairement plus de peine pour son corps que pour son âme. C'est le renversement de l'ordre établi par Dieu et du bon sens. Sans doute, les constitutions ne sont plus aussi robustes et les devoirs d'état doivent primer, sans doute aussi, personne n'est blâmable d'être raisonnablement de son temps, mais l'Eglise s'est pliée à notre faiblesse, a adouci considérablement sa discipline, et la loi de la pénitence demeure une nécessité pour tous. Cette loi n'est douce et agréable à personne, humainement parlant, et répugne à notre nature, mais tous nous avons sujet à déplorer nos manquements et nos faiblesses.

Voici le temps du carême, voici les appels réitérés de toute une liturgie magnifique. Que de mortifications ne pouvons-nous pas pratiquer sans changer nos habitudes, sans presque rien enlever à notre train de vie; que de choses superflues, parasites de vanité, ne pourrions-nous pas retrancher, si nous avions seulement un peu de bonne volonté. Nous n'avons certes pas la hardiesse de prétendre ne pas avoir besoin de faire pénitence, de mortifier notre chair, nos désirs, mais nous manquons de volonté.

Le temps du carême est un temps de réflexion.
 Abbé OMER VALOIS.

Deux nouveaux curés

M. l'abbé G. Piette à St-Ambroise et M. l'abbé J. Plante à St-Béatrix.

Sa Grandeur Mgr Papineau vient de faire les deux changements ecclésiastiques suivants. M. l'abbé Clément Piette, curé de St-Béatrix depuis plus de onze ans devient curé de la paroisse de St-Ambroise. M. Piette fut ordonné prêtre le 29 juin 1904, deux mois avant le sacre de Mgr Archambault, premier évêque de Joliette, et fut vicaire à St-Ambroise il y a plus de vingt ans.

Le nouveau curé de St-Béatrix, M. l'abbé Joseph Plante était vicaire à St-Liguori depuis près de dix ans. Il est originaire de St-Barthélemy, fils de M. et Mme Siméon Plante, et fut ordonné le 6 juillet 1913.

Tout ce qui s'est fait de grand dans le monde s'est fait au nom du Doyen; tout ce qui s'est fait de misérable, s'est fait au cri de l'Infortuné.

Décès de Mme J.-A. Piette

FUNERAILLES DEMAIN A L'EGLISE ST-PIERRE

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Marguerite-Bernadette Casaubon, épouse de M. l'avocat J.-A. Piette, décédée, mardi matin, à l'âge de 42 ans et huit mois, après une semaine de maladie. Mme Piette eut le bonheur de recevoir la Bénédiction de S. G. Mgr l'Evêque samedi dernier, et, munie des derniers secours de la religion, elle fut rappelée à Dieu, laissant dans le deuil son époux et quatorze enfants, dont un bébé de quelques jours.

Les funérailles auront lieu demain, 20 février, à l'église St-Pierre, à 10h. 30.

A M. l'avocat Piette et à sa famille si durement éprouvés, nous présentons nos plus sincères sympathies.

Prise d'habit

Chez les Soeurs des SS. Coeurs à Joliette

Le 9 février, Mgr A. Piette, P. D., suré de la cathédrale, présida une cérémonie de "Prise d'habit" et de "Profession religieuse" chez les Soeurs des Saints Coeurs de Jésus et de Marie. Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Louis Le Doré, eudiste et prédicateur de la retraite. Le saint sacrifice de la messe fut célébré par l'abbé J. Leduc, professeur au Séminaire de Valleyfield.

Ont revêtu l'habit religieux: Géraldine Fleury, de Laval des Rapides, en religion Sr Marie Anne, en religion Sr Laurette Duboué de St-Damien de Brandon, en religion, Sr Laurette des Anges, Rose De Lima Archambault, de Montréal, en religion Sr Aimée de la Croix, Irène Latendresse, de St-Béatrix, en religion Sr Hélène du Sauveur, Jeannine De Serre, de Joliette, en religion, Sr Joseph Etienne, Marguerite Ducharme, de Joliette, en religion Sr Alphonse du Sacré-Coeur, Hermine Héneault, de Ste-Emmélie de l'Energie, en religion Sr Agnès de Sainte Marie, Annette Dansereau, de Laval des Rapides, en religion Sr Rose de Viterbe, Clémentine Richard de St-Michel des Saints, en religion Sr Joseph Clément, Marie Duboué de St-Damien de Brandon, en religion Sr Marie Léonidas, Berthe-Alice Brousseau, de Berthier, en religion, Sr Marie Odile, Marguerite Forget de St-Félix de Valois, en religion Sr Emile du Sacré Coeur.

Sr Rose Bernadette, de Ripon, a prononcé des vœux temporaires.

Feu M. Louis Arneault

Vendredi dernier, avait lieu à la cathédrale, les funérailles de Louis Arneault, décédé le 10 février, à l'âge de 79 ans et 8 mois. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient au service chanté par Mgr Piette, curé, assisté des abbés A. Fafard et F. Gadoury. Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. J. B. Chagnon et O. Ferland, vicaires. Les porteurs étaient MM. Dieu-donné Barrette, J. B. Beaudry, Hosanna Desrosiers, Edmond Vincent, R. Fleury, Sinaï Guérin.

L'épouse de M. Arneault est décédée il y a une quinzaine d'années. Le défunt laisse ses fils Gaspard, de Terrebonne, Joseph, Alexandre et Elie de Joliette; ses filles Mme Gaspard Roch (Mary), Mme Ephrem Vincent (Anna), Mme J. Pitro Beaudry, (Marie), Mme Eustache Chartier (Emma), et Mlle Edwilda, une fille adoptive Mme Joseph Desrosiers, née Alice Dussault, ses soeurs, Mme Edmond Vincent de Joliette et Mme Cloutier de Montréal, et trois frères aux Etats-Unis. Nos sympathies à la famille.

Si un homme a une grosse famille, il peut difficilement s'accorder le luxe d'avoir d'autres extravagances.

BILLET DE SEMAINE

Le vieux prêtre bibliothécaire

Une lettre de France vient de m'apprendre sa mort...

Quinze jours avaient suffi, au cours d'une vacance d'études, pour créer entre nous une amitié durable. Sa bonté paternelle m'avait été douce à moi, pauvre voyageur sans attache nulle part. Aussi ne l'ai-je pas oublié devant Dieu.

Je vois encore son large front auréolé de cheveux blancs, sa figure sereine de vieillard, ses yeux brûlés par l'étude. Mais, je me rappelle surtout, son cœur resté jeune et son amour des livres. Toute sa vie de prêtre-éducateur, il en avait collectionné.

Puis un jour, ce fut la guerre. Malgré son âge, il partit. Vingt mois après, il revenait gazé. Alors on lui donna une "petite paroisse" en attendant le ciel.

Un soir que je visitais son église, là-bas, tout près de Reims, j'ai fait sa connaissance. Quel cicerone! Et, nous avons terminé par son "oeuvre", sa bibliothèque paroissiale. Ses beaux livres rares, collectionnés avec amour, il les avait presque tous vendus pour acheter des volumes d'apologétique, d'histoire, de science et même des romans. Il était heureux de me montrer ses trésors utiles entassés dans un coin obscur de la sacristie. Au reste, Dieu bénissait son sacrifice; dans un bourg de cinq cents âmes, il avait cinquante abonnés... qui lisaient, et même des livres sérieux.

Le souvenir de mon vieux ami s'est imposé à moi, soudainement, l'autre jour, en visitant la bibliothèque paroissiale installée joliment dans le souterrain de la cathédrale, à Joliette. Elle est née, elle aussi, d'une idée d'apostolat à base de sacrifice: Un prêtre zélé, mort dans la force de l'âge et du talent l'a fondée, y plaçant une partie de sa propre bibliothèque d'ancien professeur. Il en avait fait une "oeuvre". D'autres sont venus qui la développèrent magnifiquement. Elle présente aujourd'hui, un choix varié parmi ce qu'il y a de meilleur en histoire, littérature, science et religion.

Deux cents abonnés nouveaux pourraient en retirer profit et agrément, sans gêner les anciens.

Le carême est commencé, on reste davantage chez-soi et les veillées sont encore longues... Alors, qu'on passe à la bibliothèque paroissiale prendre un livre... Quand il est bon, un livre instruit, un livre récréé, un livre console aussi quelquefois!

Paul Durtal, Joliette, 19 février 1931.

Les retraites du Carême

A St-Pierre, la retraite pastorale avait lieu cette semaine et était prêchée par deux Rédemptoristes, les RR. PP. Chartrand et Harvey. L'assistance aux offices a été grande et les prédicateurs sont bien aimés. La retraite se terminera dimanche après-midi.

A la cathédrale, la retraite des dames et des demoiselles commença dimanche soir le 22 et sera prêchée par le R. P. Fournier et par un autre, tous deux des Rédemptoristes. Le R. P. Fournier a prêché à Joliette, il y a quelques années et a laissé de bons souvenirs.

Le titre d'excellence

Il est décerné aux Archevêques et aux évêques.

Par un décret de la Sacrée Congrégation des Cérémonies, en date du 30 décembre 1930, et publié dans les "Acta Apostolicae Sedis" édition du 15 janvier dernier, le titre d'Excellence est décerné aux Archevêques et aux Evêques tant résidentiels que titulaires, et à quelques autres prélats romains. Jusqu'à présent ce titre était réservé aux Patriarches, aux Nonces et aux Intervenances et aux Délégués Apostoliques.

Ordination à Joliette

Deux scolastiques seront faits prêtres le 28 février

Samedi, le 28 février, à 8 h. 30, a. m., S. G. Mgr Papineau élèvera à la prêtrise les RR. FF. Isidore Fréchette et Léo Béard, des Clercs de St-Viateur. La cérémonie aura lieu dans la chapelle du Scolasticat St-Charles à Joliette. Les nouveaux prêtres diront ensemble leur première messe basse le lendemain dans la même chapelle à 8 h. 30. M. J. Fréchette est le fils de M. Joseph Fréchette de St-Félix de Valois, et le frère de M. le curé O. Fréchette de l'He St-Ignace. M. Béard est originaire de Ste-Elisabeth et fils de Mme Roch.

GOURET

LA COUPE SE BALANCE...

La coupe Clharas se balance et on ne sait plus de quel côté elle tombera. Chaque jour cependant croit le savoir et inutile d'inciquer le sens de l'inclination. Mais en réalité, après les belles parties jouées depuis le début de la saison, le blanchissage des Chevaliers, le détassement de l'Aiglon jeudi dernier (9 à 5 pour les Chevaliers), le beau jeu de part et d'autre, il est assez difficile de donner la palme avant la dernière joute qui aura lieu dimanche prochain. Ce sera la dernière, et les équipes joueront à finir, toute la nuit s'il le faut...

La partie de dimanche fut particulièrement intéressante. Le point des Chevaliers fut un accident, car Clharas, ayant arrêté un lancer, la rondelle hypocrite rocha dans les fils. Pour l'Aiglon, Ls Ph, Laporte et C. Chartron comptèrent chacun un point. Et la partie se termina par le score de 2 à 1 en faveur de l'Aiglon. Les deux équipes sont donc sur un pied d'égalité de nouveau, et il faut s'attendre à ce que la partie de dimanche soit très vivante et contestée. Soyons li.

Les Zouaves à St-Gabriel

Comme on le sait, c'est dimanche le 22 courant qu'aura lieu la grande course de 20 milles, en raquettes, autour du lac Maskinongé à St-Gabriel de Brandon.

Sur une invitation spéciale, la Fanfare des Zouaves de Joliette sera à St-Gabriel à cette occasion. Nos musiciens partiront de Joliette dans l'avant-midi, par le Canadien Pacifique et se rendront, de leur Salle à la gare, en parade, à travers les rues de la ville.

Les Zouaves invitent leurs nombreux amis à se joindre à eux pour aller dimanche à St-Gabriel voir les meilleurs coureurs du comté de Berthier se discuter une magnifique coupe donnée par "La Presse" ainsi qu'une somme d'argent qui sera donnée aussi en prix aux heureux gagnants.

Feu Madame F. Poirier

Elle était la mère de M. J. E. Poirier agent du Canadien Pacifique à Joliette.

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Vve Félix Poirier, mère de M. J. Edouard Poirier, agent du Canadien Pacifique à Joliette. Mme Poirier est décédée à Montréal où elle demeurait, à l'âge de 77 ans et 11 mois. Les funérailles eurent lieu en l'église de St-Stanislas de Montréal et l'inhumation à St-Félix de Valois hier.

La défunte laisse dans le deuil, son fils M. J. Edouard Poirier, ses filles les RR. Srs Stanislas de Jésus, de St-Jérôme et Marie-Léonard, de St-Henri des Soeurs de Ste-Ann, Mme P. Douville et Mlle Alexandrine Poirier.

A notre estimée concitoïenne et à la famille nous offrons nos plus sincères sympathies.

Quelques nouvelles

Le Pape et l'Italie. — Parlant à une réunion de prêtres, prédicateurs de carême, le Pape a reproché à l'Italie de ne pas observer une clause du traité du Latran, voyant à maintenir à Rome une atmosphère religieuse. Le Pape se plaint surtout de la presse, du cinéma et de la violation du dimanche.

Octrois aux vétérans. — D'après les nouvelles, les vétérans de la guerre devaient recevoir moins d'octrois, les fonds de secours votés à leur intention étant épuisés. Les vétérans naturellement protestent et préparent la résistance. M. Bennett vient de les rassurer.

Députés canadiens-français. — Lors de l'ouverture de la session fédérale, 64 députés de langue française siègeront, ce qui représente 26% de la députation. Le siège des Trois-Rivières est vacant. Parmi ces 64 députés, il y a 20 conservateurs et 44 libéraux.

Cinquante ans. — "Le Journal de Waterloo" vient d'entrer dans sa cinquantième année d'existence. Il est le seul journal français imprimé dans le district de Bedford et fait son oeuvre sans bruit. Nous lui souhaitons longue vie.

Sir Georges Perley. — Sir Georges Perley et sa dame partent aujourd'hui d'Ottawa pour Buenos-Ayres, pour représenter le Canada à l'inauguration de l'exposition industrielle britannique.

Crise en Espagne. — Une grande crise ministérielle passe en Espagne, et la couronne serait menacée. Le roi Alphonse après divers échecs a formé un cabinet de coalition monarchiste. Malgré les difficultés, le pays reste assez calme.

Alcool frelaté. — A Chester-ton, Maryland, huit personnes viennent de mourir pour avoir bu de l'alcool frelaté de l'anti-gel pour radiateurs d'automobiles. Plusieurs autres sont malades. On avait servi cette boisson dans une soirée.

Tragédie dans une banque. — A Montréal, Alphonse Dorais, caissier à la Banque de Toronto, avenue du Parc, a tiré accidentellement sur son compagnon, W. J. Léger, en jouant au hold-up. L'état du blessé inspire des craintes.

Influenza à Winnipeg. — Une épidémie d'influenza à Winnipeg. Il y a un grand nombre de cas, mais la grippe n'est pas trop maligne. Elle est attribuée à la chute de la température.

Panique de théâtre. — A Rome, durant une représentation pour le mardi-gras, le toit du théâtre est tombé sur les spectateurs et plus de vingt personnes furent blessées. Les pompiers firent des ouvertures pour laisser sortir les spectateurs.

Le Graff Zeppelin. — Le dirigeable allemand a fait 104 envois en 1930, transportant 4063 passagers, un million d'effets, et parcourant une distance de 71,250 milles. Probablement que le dirigeable fera une envolée au pôle Nord cette année.

Russie et Canada. — Au Conseil Législatif, l'hon. F. Carrell propose que le gouvernement canadien mette un embargo sur les produits russes. Les hon. Du Tremblay et T. Chapais sont du même avis et parlent de communisme à cette occasion.

Grandhi. — Le chef nationaliste indien Gandhi et le vice-roi Irwin ont eu une conversation de trois heures, hier. Il semble qu'une entente ait été faite à se conclure et que la paix va régner dans les Indes.

Coopérative Fédérée. — Le gérant, M. J.-F. Desmarais fait son rapport annuel, accusant un déficit de \$72,000.

Radio à la Cour Suprême. — La question des droits provinciaux et fédéraux au sujet de la radio sera soumise à la Cour Suprême. C'est l'hon. Alex. Taschereau qui a soulevé cette question contre le fédéral.

Création d'un ministère du travail

Le bill présenté à la Chambre par l'hon. J. N. Francoeur a passé la troisième lecture, et crée un nouveau ministère à Québec, celui du Travail. Le bill passa sans scrutin, sauf sur un amendement de M. Guertin qui fut défait. Un amendement de M. Tremblay fut déclaré hors d'ordre. M. Guertin voulait au futur ministère du Travail, plus d'étendue de pouvoirs, même l'autorisation d'imposer une pénalité pour refus de fournir certaines statistiques qui aideraient à compiler les statistiques ouvrières de la province. Il voulait aussi que le ministre du Travail soit chargé de s'enquérir des salaires payés aux ouvriers.

Feu Monsieur Amédée Roy

M. Amédée Roy, ancien marchand de fer et associé de M. Desrochers, est décédé vendredi dernier, à l'âge de 71 ans et 10 mois, après une longue maladie. Il laisse, outre son épouse, Parmélie Baril, cinq filles: Mme E. Morin, Montréal, Mme Emile Boudard, Mme A. Coderre, Mme G. Rivest, et Mlle Orea, toutes de Joliette; trois fils, MM. Atchez, Rosaire et Gaston, de Joliette. M. Roy avait aussi quatre frères et deux soeurs.

Les funérailles eurent lieu à la cathédrale samedi dernier en présence de nombreux parents et amis. Le service fut chanté par Mgr A. Piette, curé, assisté de MM. Chagnon et O. Ferland, vicaires. Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés A. Lefebvre, P. Valois, F. Gadoury et A. Fafard.

Les porteurs étaient MM. Louis Desrochers, Swibert Desrochers, Alcide Desrochers, J. Ulric Chaput, Gilbert Brisson et Acté Masse.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies dont voici une liste.

Offrandes de messes: J. E. Thériault, J. Conrad Perrault, Mme A. Coderre, R. Fr. Coderre, c. s. v., M. et Mme Ls Desrochers, famille Rosaire Roy, M. et Mme Rosaire Chartier, Mme S. Robillard et ses élèves, M. Swibert Desrochers, M. et Mme Alcide Desrochers, M. David et Mme Wilfrid Chevreton, M. Paul Gaudet, l'Association Aiglon Inc.

Témoignages de sympathies: M. et Mme E. Morin, MM. et Mmes D. Beauriant, Philias Cons-tantimeau, Alfred Demers, Henri Rivest, Hilariou Massicotte, G. E. Bradley, J. Lapelle, J. Alfred Tessier, W. H. Saunders, Ovide Ferland, Zénon Flamand, N. Désormiers, O. Prud'homme, Dr D. Massicotte, V. Turgeon; familles Stan, Coderre, J. A. Bérubé, Georges Bernard, J. B. Champagne, Acté Masse, D. Grenier, Alex. Généreux, Z. Lagarde, R. Tessier et A. J. Bruneau, Jérémie Coderre, A. Dalphond, M. Hervé Rainville, Mme Omer Perreault, M. J. Emilien Valois, Mlle Lucienne Charbonneau, M. Lucien Canon, Mlle Françoise Goulet, Mlle Almira et Loda Ferland, M. J. S. Boulet, Mme Alfred Beaudry, Srs de Ste-Anne de St-Félix.

Bouquets spirituels: MM. et Mmes Placide Roy, Alfred Vadnais, Ulric Chaput, Henri Tremblay, Majorique Arcand, Adélard Roy, Georges Rivest, Elz. Morin, Atchez Roy, Albert Coderre, Arthur Roy, familles J. Roof, Lorenzo Gravel, Rosaire Roy, Sr Olive Marie, M. Gérard Malo, les élèves de l'Ecole Lajoie, Milles Mailhot et Piette.

Nouvelles du Magasin JOS. DUFRESNE FILS ENRG.

le cénacle des arbitres de l'élégance, le rendez-vous joliettain des gens chics.

Avez-vous besoin d'habits ?

Vous faut-il des articles de merceries ?

VISITEZ LE MAGASIN LE MIEUX ASSORTI DE JOLIETTE

Grandes réductions sur toutes nos marchandises d'hiver. Aubaines dans tous les rayons.

PRIX ALLECHANTS, QUALITE ET SERVICE

Echantillons d'habits sur mesure

Tous nos ECHANTILLONS d'HABITS faits sur MESURE sont maintenant arrivés. C'est le temps plus que jamais de choisir le vôtre. Il y en a pour tous les goûts, à la portée de toutes les bourses.

Magasin de coupons et d'habits pour enfants au deuxième. L'endroit par excellence de réaliser de substantielles économies.

Jos. Dufresne Fils Enrg.

(Ancien Magasin Claude Barrette)

Rue Notre-Dame,

Joliette, P. Q.

St-Roch de l'Achigan

(De notre correspondant)

M. Zotique Lamarche huissier. — M. Zotique Lamarche de notre village est depuis quelques jours huissier de la Cour Supérieure du district de Joliette. Il a prêté serment samedi dernier.

Sépulture. — Le 14 février fut inhumée Dame Vve Urgel Gendreau, née Evelina Mercier. La défunte âgée de 76 ans demeurait à Montréal depuis quelques années, mais elle voulut reposer dans la paroisse avec ses parents et amis.

Plusieurs paroissiens ont tenu à assister au Libera à la fin duquel fut chanté le "Crucifix de Faure" par MM. Henri Majeau et Médéric Beaudoin.

Mariage. — M. le curé Poitras a béni l'union de M. Maximilien Riopel, fils de M. Joseph Riopel, à Mlle Marie-Emma Villeneuve, fille de M. Herménégilde Villeneuve. Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Séance bien réussie. — Les élèves donneront au grand public leur séance annuelle, jeudi et samedi soir. Les deux représentations obtinrent un beau succès.

M. le curé et M. le vicaire, tour à tour à la présidence, offrirent des félicitations bien méritées aux religieuses du couvent et à leurs élèves et remercièrent les spectateurs de la paroisse et des alentours.

Voici le programme avec ses numéros variés et ses habiles interprètes.

1—Duo: marche militaire (Engelmann); Mlles M.-L. Dagenais et Jeannette Lamarche.

2—Comédie - prologue: "Les Trois Cousines" (Guyot); Mlles Marg. Allaire, L. Leclerc, A. Lafortune, M.-R. Trudel, M.-Lise Dagenais, R. Vanasse, A. Guibault, Th. Mercier.

3—Dialogue: "Les Quatre Points cardinaux" (Lavagne); Mlles J. St-André, A. Allard, J. Renaud et C. Bellehumeur.

4—Saynète: "Les Refrains des grand-mères"; M.-J. Desrochers, Gilberte Lafortune, L. Bellemare, F. Henri, J.-A. Redmond, V. Lamarche, B. Faucher, C. Henri, M. F. Perrault, Th. Faucher, V. Marrien.

5—Comédie: "La voix des meubles" (Goulet); Mlles E. Beaudoin, L. Allaire, G. Doré.

6—Chant: Veillée Bretonne (Miss) Marg. Allaire, J. St-André, L. Leclerc, G. Doré, R. Doré, A. Guibault.

7—Drame comique: Miss Arobellia fait ses confitures (Le Roy Villars), J. Lamarche, J. Marrien, R. Doré, A. Chartrand, V. Lamar-

che.

8—Saynète: La sonnette magique; L. Lafortune, L. Bellehumeur, B. Lafortune.

9—Choeur: La Feuille d'Érable (Larrieu).

ST-FELIX DE VALOIS

(De notre représentant)

Baptêmes. — Le 12 février, Joseph-Jean-Gilles, enfant de M. et Mme Georges Coutu, née Rose Coutu, Parrain et marraine: M. et Mme Emilien Dalecourt. Porteuse: Mme Eugène Coutu.

Le même jour, Joseph-Arthur-Alain-Jean-Brian, garçon de M. et Mme Ernest Coutu, née Anne-Marie Bergeron, M. Arthur et Mlle Lucie Coutu de Ste-Elisabeth étaient les parrain et marraine. Mme Joseph Coutu, portait l'enfant.

Le 17 février, M. et Mme Noël Joly, née Méline Ducharme, faisaient baptiser une fille Marie-Laurette-Marguerite. Dans les honneurs: M. Roland et Mlle Olivia Joly.

Retraite fermée. — MM. Wilfrid Bonin, Louis et Édouard Hénault arrivent de la maison des retraités fermées de Joliette. Ils ont passé là des jours de paix et de confort que d'autres aiment à vouloir goûter dans ce même lieu. Nous le souhaitons.

Décès de Mme Alexis Rainville. — Le 10 courant est décédée Anna Desmarais, épouse de Alexis Rainville, cultivateur du 2ème rang de Castle-Hill. La défunte était âgée de 57 ans et laisse dans le deuil, outre son époux, trois fils: Léonce, Philippe et Joachim, cinq filles: Mmes Isidore Hénault (Bernadette), Arcles Robillard (Angéline), Calixte Boucher (Emérentienne), Josaphat Ménard, (Arméline) et plusieurs petits-enfants, dont un avait été adopté: Lionel Laporte. Les funérailles eurent lieu le 13 et furent chantées par M. l'abbé Ls-Ph. Généreux au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

Ceux dont les noms précèdent conduisaient le deuil. On remarquait encore Mme Anthime Coutu, sœur de la défunte, et son époux, les trois frères de la défunte, MM. Arthur, Philémon et Siméon Desmarais, puis Léonce Guérard, Adélaïde Turcotte, Léonce Rainville, Mme Charles McMurray, Louis et Siméon Guérard, Emilien et Dora et Auréa Coutu, Azellus McMurray, Léon Ducharme, Albert Thibodeau, Joseph Houde, Philippe et Liguori Fréchette, Zénon et Félix Coutu, Wilfrid Plouffe, ainsi qu'un grand nombre d'amis dont les noms nous échappent.

Soleil qui luisait au matin, Femme qui veut parler latin, Petit enfant nourri de vin, Vont rarement à bonne fin.

pent.

Nous prions M. Alexis Rainville et toute sa famille d'agréer l'expression de nos profondes sympathies.

Mme Lucien Geoffroy, décédé. — Le 13, Mme Lucien Geoffroy, née Eugénie Coutu, décédait à près une longue maladie. Elle n'était âgée que de 27 ans. Nous aurons sous peu un rapport des funérailles, mais nous sous impressions d'offrir à M. Lucien Geoffroy et à tous ceux qu'afflige ce décès prématuré, l'assurance de nos très sincères condoléances.

Noms à l'honneur et remerciements. — Toute la nuit précédant le service de M. le curé Beaudoin, il y eut des quarts de veilles venant de toute les parties de la paroisse et se succédant d'heure en heure. Ceux qui les organisèrent furent MM. Cléo-Phas Gravel, marguillier en charge, Wilfrid Bonin, maire du village, Adélaïde Coutu, maire de la campagne, Ludger Poirier, Josaphat Tellier, Joseph Charbonneau, Paul Coulombe, Barthélemy Bellerose, Louis Hénault et Alfred Beaudoin. Ces Messieurs avertirent les paroissiens de leur section et les accompagnèrent à l'heure indiquée.

Le lendemain, aux funérailles, ceux qui portaient les coins du poêle: MM. Cléophas Gravel, Joseph Charbonneau et Joseph Boisclair, marguillier du banc, MM. Louis Hénault, Évangéliste Brissette et Ludger Poirier, les trois derniers marguilliers sortant de charge. La troupe nombreuse, combien vigilante et serviable des placiers était sous la direction de M. J. A. Laforest.

Ceux qui se dévouèrent, (la paroisse en bloc) ne peuvent tous voir ici leurs noms. Ils ont été vus, admirés et louangés, non pas comme ils l'avaient recherché, mais comme le méritaient et leur foi agissante et leur souci constant de bien faire les choses, à l'honneur de notre paroisse.

Le Comp'oir Avicole. — Les prix commencent à monter. La production semble se maintenir, malgré les quantités requises pour l'incubation. Les demandes pour les oeufs Eureka arrivent de toutes parts et au double de ce dont on peut disposer. Cette seule indication avertit les membres à venir que leur production ne nuira aucunement à notre vente. Ils sont les bienvenus... 116 membres actifs les ont précédés.

Soleil qui luisait au matin, Femme qui veut parler latin, Petit enfant nourri de vin, Vont rarement à bonne fin.

ST-LIN

(De notre correspondant)

Sépulture Touffangeau. — Le 7 février est décédé à Montréal, Joseph Touffangeau, à l'âge de 69 ans. Le corps fut transporté à St-Lin, où un service fut chanté mardi le 10 février, par M. l'abbé E. Filiatrault, vicaire, assisté de M. l'abbé L. Dion, vicaire, comme diacre, et de M. l'abbé L. Lusignan, séminariste, comme sous-diacre.

Sépulture Rive. — Mardi le 10 février, M. et Mme Hermas Rivest avaient la douleur de perdre leur fils bien-aimé René, après une bien courte maladie. Les funérailles eurent lieu jeudi, le 12 février. Mgr E. Dugas, curé, fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Damien Ricard, vicaire en la paroisse du Sacré-Coeur, à Montréal, assisté de M. l'abbé Joseph Perreault, de East-End, Sask., comme diacre, et de M. l'abbé L. Dion, vicaire, comme sous-diacre. Aux autels latéraux des messes furent dites par M. l'abbé Médéric Payette, curé de St-Calixte, et M. l'abbé E. Filiatrault, vicaire.

Parmi l'assistance on remarqua un grand nombre de parents et d'amis.

Mariage. — Samedi, le 14 février, M. l'abbé E. Filiatrault, bénissait le mariage de M. Roland Brien, fils de M. Joseph-Omer Brien de Montréal à Mlle Marie-Anne Patry, fille de M. Aristide Patry de St-Lin. M. Victorin Brien servait de témoin à l'époux, et M. Aristide Patry, servait de témoin à sa fille.

Reprise des classes au marché. — La semaine dernière, à la salle du marché, les élèves du collège reprenaient leurs classes. Quatre belles grandes classes sont à la disposition de la commission scolaire, de sorte que nos élèves ont pu reprendre leurs études après deux semaines de congé obligatoire. Nous espérons que ce retard n'empêchera pas nos étudiants de faire quand même une bonne année.

Retraite fermée. — Samedi matin, un groupe d'hommes de dix-sept, partaient pour Joliette, comme retraitants. Ces braves citoyens étaient enchantés, à leur arrivée à la maison Querbes, de se trouver dans le silence et la prière, occupés uniquement à la pensée si importante du salut. Ces retraitants auront toujours l'honneur et le privilège d'avoir été les premiers de St-Lin à donner l'exemple d'une si belle initiative. Espérons que leur exemple sera suivi par un grand nombre d'autres paroissiens de St-Lin.

Election municipale. — Mercredi dernier avait lieu la nomination de certains échevins de la ville de St-Lin. M. Eugène Thérien fut élu par acclamation en remplacement de M. Théodore Paquin, démissionnaire. M. Henri Paquin fut également élu par acclamation pour succéder à M. Hormidas Venne, aussi démissionnaire. La lutte se fera seulement dans le quartier No 2 partie nord-est de la ville entre M. Alphonse Beaudoin et M. Henri Corbeil. L'échevin sortant après démission, dans ce quartier est M. Francis Corbeil. La votation a lieu le 19 courant.

Partie de gouret. — Dimanche dernier notre équipe de gouret battait le club de St-Jérôme par le résultat de 2 à 0.

Ceux qui ont été témoins de cette partie, sont retournés enthousiasmés de la tenue du club St-Lin. En effet, notre club avait à rencontrer un bon adversaire dans le St-Jérôme, et malgré l'absence de deux bons joueurs, René Locat et A. Gignac, le club St-Lin fit si bien les choses qu'il sortait victorieux par 2 à 0. Après une mise au jeu, St-Jean passe à Monahan qui donne à Giroux et en un clin d'oeil, celui-ci loge la rondelle dans le filet du St-Jérôme. Un peu plus tard, Monahan fait une longue course, lance dans les buts, mais Bernard bloque, cependant St-Jean était là pour prendre le retour et compter le deuxième point. P. E. Léonard, le gardien de buts du St-Lin, mérite

une mention spéciale pour ses arrêts sensationnels. Sur la ligue d'attaque, Maurice St-Jean s'est particulièrement distingué.

St-Lin: St-Jérôme

Léonard P. E. buts Bernard

Locat Doria déf. Robert

Lussier D. Filion

St-Jean M. ctres Wilson

Giroux avants Pépin

Monahan P. Millette

Giroux subs. Lafortune

Brisson.

Première période
Pas de points.

Deuxième période
St-Lin: Giroux

Troisième période
St-Lin: St-Jean

Arbitre: L. Magnan.

LAVALTRIE

(De notre correspondant)

Retraite fermée. — Du 10 au 13 février, quelques hommes ont fait une retraite fermée à Joliette. Tous sont revenus enchantés des belles et courtes heures qu'ils y ont vécues.

Dimanche le 15 février, M. l'abbé L. Belleau, missionnaire - colonisateur, a donné le sermon à la grand-messe. Il a encouragé les cultivateurs à rester sur leurs terres. A ceux qui ne peuvent le faire, il a conseillé de se diriger vers les régions de colonisation plutôt que vers les villes. Il a aussi parcouru la paroisse pour prendre des abonnements à La Voix Nationale: 60 ont répondu à son appel.

Baptême. — Le 15 février, Joseph-Emercy-Yves, enfant de M. et Mme Emery Giguère, née Carmaine Robitaille, Parrain et marraine: M. et Mme Napoléon Giguère, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Maria Giguère.

Décès Hervieux. — Samedi le 14 février, à l'âge de 25 ans et 8 mois, est décédée Mlle Bernadette Hervieux, fille de M. Omer Hervieux.

En plus de son père et de sa mère lui survivent, 5 soeurs: Alice, Maria, Virginie, Flore, Eugénie et 6 frères: Charles, Omer, Alcède, Oscar, Jean-Baptiste, Jean-Paul.

Les funérailles eurent lieu le 16, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. M. l'abbé J.-B. Chagnon fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Félix Poirier, curé de la paroisse assisté des abbés J.-B. Chagnon et A. Poirier, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs furent MM. Odilon Perreault, Gustave et Théodore Boisjoli, Paul Hervieux. La collecte fut faite par Mlles Yvonne Hervieux et Isola Pauzé.

Décès Poliquin. — Dimanche matin le 15 fév., à l'âge de 63 ans, est aussi décédée Mme Parmélie Poliquin, épouse de M. Georges Perreault, M. le vicaire A. Poirier a chanté le service mardi.

Nos sympathies aux deux familles éprouvées.

STE-MARCELLINE

(De notre correspondant)

Baptême. — Le 8 février a été baptisée Marie-Thérèse - Denise, enfant d'Anatole Latendresse, manufacturier et de Mary Barber, Parrain et marraine: Michel Latendresse et sa sœur Laurette de Ste-Béatrix, cousin et sœur de l'enfant.

Fête au presbytère. — A l'occasion de son 44e anniversaire de naissance, M. le curé recevait le 14 février, au soir, un grand nombre de paroissiens et d'amis, au presbytère.

Il y eut chant, musique, parties de cartes, Mlle Neida Boivin lut une adresse au nom de l'assistance et présenta une bourse au héros de la fête. M. le curé remercia et dit tout son attachement à ses paroissiens généreux et sympathiques. "Ce jour d'anniversaire, dit-il est une image de la vie. La vie est un mélange de joies et de peines. Sous les roses il y a les épines. Ce matin, j'ai chanté à l'église Ste-Brigitte, Montréal, le service d'une grand-tante, Mme Alfred Robillard. Ce sont les deuils, les épines. Ce soir, chers paroissiens et amis, vous appor-

tez, vous, la joie et les roses de la vie.

Etaient présents: MM. Adélaïde Chevette, maire, Arthur Forest, conseiller, Théodore Loyer, Édouard Lajoie, Anatole Latendresse, Joseph Perreault, Hector Simard, Onésime Simard, Desrochers, Philippe Boucher, Antonio Robillard, Viateur Archambault, Arthur Baillargeon, Raymond Baillargeon, Édouard Boivin, Patrick Markay, René Forest, Anatole Grenier, Adélaïde Goyet, Ildeaze Lepage, Prosper Thomin, Adrien Lajeunesse, Ludger Bordeleau, Mmes Arthur Forest, Adélaïde Chevette, Philippe Boucher, Aantole Robillard, Théodore Loyer, Arthur Baillargeon, Édouard Boivin, René Forest, Mlles Nina Dubeau, Florida Chevette, Lucienne Desrochers, Reina Desrochers, Aurore Trudeau, Paula Loyer, Simonne Latendresse, Yvette Trudeau, Agathe Lajoie, Jeannette Lajoie, Madeleine Lajoie, Neida Boivin, Cécile Forest, Isabelle Forest, Dora Marcker, Adrienne Grenier, Clara Lpage, Régina Thomin, Liliane Blouin, Berthe-Alice Bordeleau, Noella Forest, Mlle Simard.

St-Gabriel de Brandon

Marathon. — Un grand marathon s'organise à St-Gabriel pour le 22 courant. Cet événement sportif qui est une innovation pour le comté de Berthier, soulève un grand enthousiasme, dans le village et la région. Les coureurs s'inscrivent nombreux et s'entraînent avec ardeur.

Le comité du marathon a convoqué dimanche dernier une assemblée, à laquelle prirent part un grand nombre de citoyens de St-Gabriel et de la région. Différentes questions ont été éeées, entr'autres le parcours de la course qui sera le suivant: départ de l'Hôtel de ville à une heure p. m., course par les rues Beausoleil, et Dequoy, puis par le chemin du "Gordon", le "Brûlé", le tour du lac Maskinongé, et retour par le chemin de St-Damien, les rues Blanche, Du Pacifique Canadien, et Beausoleil, jusqu'au point de départ.

Le corps des Zouaves de Joliette, et sa fanfare prêteront leur généreux concours à cette fête sportive qui promet d'être des plus intéressantes.

Une magnifique coupe, offerte par "La Presse", et des bourses considérables, seront données aux vainqueurs.

Ce marathon aura lieu sous le patronage de MM. J. A. Barrette et Cléophas Bastien, députés, et de tous les Maires du comté de Berthier.

ST-JACQUES

(De notre correspondant)

Décès Lévesque. — Dimanche dernier est décédé après plusieurs mois de maladie, soufferte avec résignation, M. Théophile Lévesque, à l'âge de 87 ans.

Les funérailles eurent lieu mardi dernier, au milieu d'une assistance nombreuse, de parents et d'amis venus rendre un dernier témoignage d'estime à ce bon citoyen.

M. l'abbé A. Piette officia au service.

Le défunt laisse dans le deuil quatre enfants: Mme Osiat Mercier (Ernestine) de cette paroisse, Mme Robillard (Julie), Ontario, et deux fils: Joseph et Adalbert de St-Jacques.

Nous offrons à la famille en deuil, nos plus sincères sympathies.

M. Louis Chevalier décédé à l'hôpital à Montréal, le 7 février, a été inhumé ici lundi dernier.

Profession et prise d'habit. — Mardi dernier, 10 février, M. le chanoine Houle, curé, présidait une prise d'habit, chez les RR. Srs de Ste-Anne à Lachine. Trois jeunes filles de cette paroisse prenaient le saint habit et une quatrième faisait profession.

A fait profession: Mlle Anna Marsolais, fille de M. Lactance Marsolais, en religion Sr Marie-Léontine.

Ont pris le saint habit: Mlle Jeanne Goulet, en religion Sr Marie-Berthe de Jésus; Mlle Marguerite Marsolais, en religion, Sr Marie-Alfred-Marie; et Mlle Antoinette

Science de la Dépense

Tous se préoccupent de savoir gagner: bien peu, de savoir dépenser. Il y a pourtant une science de la dépense. C'est elle qui enseigne de garantir sa subsistance par la rente viagère. Si tout le monde avait voulu l'apprendre, nos refuges n'auraient pas à refuser nombre de gueux.

Caisse Nationale

3-d H. M. LeBRUN,
20a, S.-C.-Borromée
JOLIETTE

Bon pour renseignements gratuits

nom

adresse

Desrochers, en religion, Sr Marie-Pauline-Marie.

A toutes nos meilleurs vœux de persévérance.

Mlle Marie-Berthe Dupuis, fille de M. Z. Dupuis, médecin de l'Unité Sanitaire est entrée à l'hôpital Notre-Dame, pour suivre un cours de garde-malade.

Envisite. — M. Jos. Marion, maire, est allé la semaine dernière en voyage à Québec.

St-Charles Mandeville

(De notre correspondant)

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Henri Bergeron, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, décédé à l'âge de 69 ans à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Il laisse son épouse, née Anna Duval et trois fils: James et Gustave de Mandeville et Antonio de la Reine Abitibi, cinq filles Mmes Omer Barrette de Témiscamingue, Geo. Bussière et David Bussière de Taschereau, Abitibi, William Elliot de St-Paulin, et Lucia, un frère Alfred, deux soeurs Mmes Arthur Paquin de notre paroisse et Téléphore Ferland de Montréal et trente-huit petits enfants.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Veillet, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé C. Clément du Séminaire de Joliette, cousin du défunt; des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés C. Ayotte du Séminaire de Joliette, cousin du défunt et Béland, de St-Didace.

Les porteurs étaient MM. Ernest Gingras, Hervé, Philippe, Engelbert, Camille et Gérard Bergeron, neveux et petits-enfants du défunt. La quête fut faite par son frère Alfred et Olympe Gingras, son beau-frère.

On remarquait dans le cortège et aux funérailles un grand nombre de parents et d'amis. La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies et désire en témoigner sa reconnaissance par la voix du journal.

N. de R. — La famille nous a transmis une longue liste de personnes qui assistaient aux funérailles et nous sommes au regret, faute d'espace et de temps, de ne pouvoir la publier. Nous présentons à la famille nos excuses et nos sympathies.

Le garçon au convive:
—Pas mauvais, ce petit vin, en mangeant?...
—En mangeant, oui... mais pas en buvant!

Lucas.—Tins, te v'la, on ne l'a pas vu hier, où donc étais-tu?

Thomas.—Je suis allé à la foire; j'ai vu des ânes à n'en plus finir; j'ai été bien étonné de ne pas le rencontrer.

Fonds de Commerce à écouler

Ayant acheté à 50 sous dans la piastre le fonds de commerce de A. A. Boucher & Fils, je suis en mesure de vendre le tout à des substantielles réductions, pas moins de

33 à 75%

Les marchandises d'hiver seront réduites à leur dernière limite.

A. A. BOUCHER

Hardes faites et merceries

52, MANSEAU,

JOLIETTE

AU SEMINAIRE

Discours du Souverain Pontife.

—L'univers catholique a vécu une heure touchante et historique, jeudi dernier, le 12, quand Sa Sainteté Pie XI a inauguré le poste de radio installé par le célèbre Marconi dans la Cité Vaticane. Nos élèves voulaient à tout prix entendre la voix du Saint-Père. Comment ne pas accéder à un si louable désir. Le radio de M. l'abbé Lucien Allard fut transporté dans la salle d'étude et tout le Jeune auditoire put entendre la voix bien-aimée du Vicaire du Christ s'élevant à quatre mille milles de distance.

Les professeurs se sont réunis dans les chambres des collègues où se trouvent des radios et ils ont eu le bonheur de faire le signe de la croix quand Sa Sainteté a terminé son allocution par ces paroles: "Benedico vos in nomine Patris, et Filii et Spiritus Sancti. Amen."

M. l'abbé St-Maurice. — M. l'abbé Eustache Saint-Maurice, (1908-15), professeur à l'École Normale Jacques-Cartier, devient visiteur des écoles catholiques de Montréal en remplacement de M. l'abbé W. Lessard.

Mort de M. le Dr J.-A. Asselin.

—Le Séminaire vient de perdre l'un de ses anciens élèves dans la personne de M. le Dr Joseph Alexandre Asselin. Le défunt appartenait au 26e cours (1871-77). Il était confère de classe avec M. le Dr A. A. Foucher de Montréal. Il était fils de feu Eusèbe Asselin, marchand à Joliette et très insigne bienfaiteur de l'Hôpital qui porte son nom. M. Asselin était également le frère de Mme Dr Barolet, de Joliette.

Nous citons ici les notes biographiques que la "Patrie" de Montréal a publiées à l'occasion de la mort de M. Asselin:

Le docteur Asselin naquit à Saint-Charles Borromée de Joliette le 10 août 1858, du mariage d'Eusèbe Asselin, négociant, et d'Elmire Cornélière. Il fut baptisé le jour même de sa naissance par l'abbé Ant. Manseau et eut pour parrain et marraine, Joseph Migué et Valérie Cornélière.

Il fit ses études au collège classique de Joliette, puis à l'Université Victoria de Montréal, où il fut reçu docteur en médecine. Il passa ensuite deux ans et demi à Paris et dans plusieurs cliniques d'Europe où il ne visa qu'un but: se spécialiser dans les maladies d'enfants.

Le docteur J. Asselin fit pendant plus de vingt ans du dispensaire chez les Soeurs de la Providence. Il fut toute sa vie un éminent spécialiste des maladies d'enfants.

Le 10 octobre 1893, il épousait Albina Laurier, de qui il eut une nombreuse famille.

Le 15 mai 1928, en pleine possession de toutes ses énergies, il tombait foudroyé d'une première attaque de paralysie qui le condamnait à un repos absolu. Il baissa graduellement jusqu'au

dénouement fatal qui s'est produit samedi dernier, 14 février 1931, à 10 heures du matin.

Le docteur J. Asselin laisse six fils: Eusèbe, Joseph, Alfred, Emile, Paul et Jean, ainsi que deux filles: Marie-Blanche, (Mme Ls Leconte) et Emilia.

La dépouille mortelle repose en chapelle ardente à sa demeure 1472 Boulevard Saint-Joseph est, Appartement 2.

Quarante-Heures. — L'ouverture des Quarante-Heures s'est faite le dimanche 16 courant. Depuis bien longtemps ces pieuses cérémonies ont lieu ici, à la même époque, afin que la communauté puisse faire monter vers Dieu ses hommages et ses réparations pendant les jours gras qui sont parfois des occasions de désordres en maints endroits. Voici l'horaire des offices et le nom des officiants:

Messe d'ouverture: Célébrant: M. le chanoine I. Gervais, Diaire: M. l'abbé A. Désy; sous-diaire: M. l'abbé L. Paradis.

Vêpres: Officiant: R. P. E. Aubin. Heure-Sainte: Prédicateur: M. L. Blais.

Lundi: Messe: M. l'abbé J.-A. Tremblay.

Vêpres: M. l'abbé L. P. Lamarche. Heure-Sainte: Prédicateur: M. L. Allard.

Mardi: Messe de clôture: Célébrant: Mgr J.-A. Piette, curé, Diaire: M. l'abbé C. Clément; sous-diaire: M. l'abbé J.-A. Tremblay.

Depuis quelques années, l'on profite de l'exposition des Quarante-Heures pour placer le Triduum eucharistique de règle.

Le R. P. J. Morin, Supérieur, a prononcé la première allocution samedi soir, en faisant ressortir la richesse d'alimentation spirituelle renfermée dans le corps et le sang de Jésus-Christ. Le moyen de ne pas se montrer fort dans le combat contre les puissances infernales et la mauvaise nature si l'on a soin d'aller chaque jour, se fortifier au banquet sacré. En plus, ce qui doit nous porter fraternellement à la Sainte Table, c'est le désir ardent que Jésus ressent de s'unir à notre âme, désir touchant que notre bon cœur doit nous inviter à satisfaire.

Voici les idées principales du sermon prononcé par M. l'abbé Léo Blais, lundi soir:

Jésus est là: c'est le mystère de la présence réelle.

Les Juifs n'ont pas voulu croire Jésus quand il leur promettait sa chair et son sang sous forme de nourriture et de breuvage. Ils donnaient un sens littéral à ces paroles, et s'est l'unique sens qui soit possible. L'institution de Jésus correspond parfaitement à la promesse: le Sauveur nous donne sa chair sous les apparences du pain; son sang, sous les apparences du vin.

Mystère de foi! Mystère d'amour, aussi! Jésus a voulu la présence réelle, parce qu'il est l'Amour; il l'a faite, parce qu'il est la Puissance même.

II

Jésus est là comme Victime: c'est la Messe.

La première messe, c'est Jésus qui l'a célébrée à la Cène. Il sait qu'il sera crucifié. Avec le même amour et la même puissance qu'au Calvaire, il offre son sacrifice à son Père: son Corps, sous les espèces du pain; son Sang, sous les espèces du vin. L'immolation est mystique, non sanglante: mais réelle.

"Faites ceci en mémoire de moi". Et depuis, le plus humble prêtre, au moment de la Consécration, revêt si bien le Christ qu'il prononce exactement les paroles du Maître.

C'est au Père Beaury que nous devons d'avoir prêché le premier dans notre collège la communion fréquente et quotidienne. Mais en devant les décisions pontificales à ce sujet, le Père n'allait pas à l'encontre des désirs de Jésus eucharistique.

Si donc pour avoir la vie, l'Eucharistie est nécessaire à tous, elle l'est particulièrement quand on est jeune.

C'est un dur labeur en effet que celui de lutter contre soi-même: asservir son corps aux nécessités du devoir; briser sa volonté aux prescriptions de la loi; assouplir son esprit à la recherche de la vérité; contraindre son cœur à l'amour de la vertu; voilà une tâche qui requiert avec le courage un secours tout à fait surnaturel. C'est par le mystère de cette faiblesse que Jésus appelle à lui les jeunes qui travaillent. Il les appelle tous, même les brebis égarées. Il veut les arracher au précipice.

A tous il dit amoureusement: "Je vous guérirai, je vous referai."

C'est bien en effet le propre de la communion de guérir puisqu'elle donne à l'âme la grâce spirituelle. Grâce qui élève l'esprit, entraîne la volonté et transforme tout l'être en réparant en lui la vertu perdue. Tout comme le corps, l'âme a besoin pour refaire ses forces d'un aliment qui soit à sa portée: l'Eucharistie lui est offerte sous forme de pain, symbole magnifique. Avoir une belle âme c'est aller à la conquête du bien, du vrai, de la pureté; c'est négliger toute autre chose pour posséder de grandes vertus: c'est s'abandonner à Dieu. Si donc nous voulons être quelque chose plus tard, répondons à l'invitation de N.-S. et donnons-lui un véritable asile dans nos âmes.

Cendres. — Le mercredi des cendres le R. P. Supérieur a présidé l'Office du jour, accompagné de M. L. Allard, diaire et du R. P. Denis, sous-diaire.

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Paul Valois. En voici un bref résumé:

La crise morale actuelle a sa cause dans le péché.

Le péché est — l'aversio a Deo — conversio ad creaturas.

L'Eglise propose la pénitence, — pour mériter notre retour à Dieu par l'humilité et notre détachement des choses créées par la mortification.

Dans les deux cas l'Eglise nous rappelle le souvenir de la mort que retrace la cérémonie des cendres.

Mort de Mme Joseph Piette. — Nous avons appris avec un vif regret la mort de Dame Joseph Piette, survenue lundi matin, 16 courant.

Nous offrons à M. l'avocat J. Piette et à son fils ainé tous deux anciens élèves ainsi qu'à tous les membres de leur famille nos bien vives sympathies.

Album de M. l'abbé N. Lévesque. — L'extrait de l'album de M. Lévesque que nous avons cité la semaine dernière était consacré surtout à la mémoire d'Azellus Lavallée. Cet extrait était signé par Irénée Lavallée, alors élève de Rhétorique. Azellus Lavallée se trouvait en philosophie Junior lorsque la mort vint le ravir soudainement à l'affection de ses confrères, le 23 mars 1916, à l'âge de 19 ans. Ces derniers invitèrent le "poète de la classe" Fulgence Charpentier de pleurer en vers le bien-aimé disparu. Le jeune poète composa le sonnet suivant, intitulé: **Dors en paix**

A la mémoire d'Azellus Lavallée.

"Hier il souriait à la coupe encor pleine,
"Et l'espoir doucement miroitait à ses yeux,
"Mais l'Ange de la Mort est descendu des cieux.
"Pour briser cette fleur qui s'en-trouvrait à peine.

"Il faut toujours bénir cette main qui nous mène,
"Qu'il est triste pourtant au printemps radieux,
"De voir venir l'instant sinistre des adieux!
"De promettre la joie et de donner la peine!

"Dors en paix, cher ami, nous ne l'oublions pas,
"Car nous avons senti pendant l'heure suprême
"Un peu de notre cœur qui fuyait sur tes pas.

"Quel torturant chagrin de quitter ceux qu'on aime!
"Au ciel comme en notre âme, ami cher, Dors en paix
"Parmi les morts chéris qui ne meurent jamais".
Fulgence Charpentier
Philosophie Jr.
Joliette, 28 mars 1916.

Les deux essais qui suivent, l'un rédigé en vers, l'autre, en prose, sont de Paul-Emile Lavallée (1911-18) et décédé chez les Oblats, le 15 août 1922.

P.-A. Lavallée est l'une des plus intéressantes figures que l'on ait vues en Séminaire. Arrivé ici tout jeune, à l'âge de onze ans, il attira tout de suite l'attention par la vigueur de son tempérament sanguin, la vivacité de son intelligence, l'à-propos de ses réparties, son talent oratoire précoce, son émulation ardente et cet art qu'il possédait comme pas un de joindre la largeur d'esprit à une piété qui ne se démentit point. Du commencement de ses études à la fin, il fut président de sa classe et lorsqu'il faisait ses éléments latins, M. Victor Barrette, son professeur de français, prenait plaisir à lui faire composer et débiter de petits discours pendant les séances d'une académie composée de tout jeunes élèves. Quand il était en Syntaxe latine, sous la direction du R. P. V. Cardin, qui l'admirait beaucoup, les élèves de sa division plus faible que l'autre, prenaient part à des concours de grammaire latine avec les disciples du défunt Père Wilfrid Desrosiers. Paul-Emile ne bronchait pas, mais comme il ne recevait point de la science de ses confrères, tout le secours requis pour la victoire, il lui arrivait de pleurer de dépit, ce qui, paraît-il, était d'une éloquence empoignante. En Belles-Lettres, il composa quantité de vers et brilla en composition française. Malgré son jeune âge, il possédait déjà un style bien personnel, car depuis son entrée au collège, il rédigeait chaque jour quelques pages de journal intime. Disons en passant qu'il se livra à ce genre de sport intellectuel jusqu'à sa mort et que le R. Père Villeneuve, aujourd'hui Mgr de Gravelbourg, a trouvé dans ces multitudes de confidences intimes ample matière à la biographie du défunt publiée en 1927. En Rhétorique, P.-Emile se trouvait dans son élément. Il composait de beaux discours. Son professeur en a conservé un certain nombre qu'il cite comme modèles aux générations successives de rhétoriciens. Toutefois, si les discours de Paul-Emile méritaient invariablement une mention honorable, plusieurs d'entre eux étaient quelque peu déparés par l'emphase. Il arriva que telle phrase fut citée comme exemple de style emphatique, ce qui humiliait profondément l'auteur et amusait beaucoup ses confrères peu habitués à entendre des remarques sur les travaux de leur compagnon.

En classe, la tenue de Paul-Emile était toujours parfaitement correcte et c'était un charme pour les maîtres d'observer cette figure sympathique, ouverte à toutes les impressions délicates.

A l'Académie St-Etienne où le jeune Lavallée entra dès sa Versification, il tint les tout premiers rangs, occupa les charges d'assistant-secrétaire, celles de vice-président et de président. A maintes reprises, il sut électriser son juvénile auditoire; mais là

où il se surpassa, ce fut dans l'éloge de Guillaume Couillard, donné à la séance générale de l'Académie, en 1914, je crois. L'orauteur y mit toute son âme ardente. Il se sentait stimulé par des raisons spéciales. Il y avait eu au Cercle St-Michel des discussions assez vives au sujet du "pain Nadeau" et l'un des adversaires de ce fameux pain avait dit je pense "qu'il n'était bon que pour les habitants". Blessé dans sa fierté de fils du sol, Paul-Emile avait composé un éloge à l'emporte-pièce du genre de notre premier colon. L'auditoire avait été ému et non sans raison.

Il semblera peut-être à aucun que l'enthousiasme nous aveugle. Pas du tout. Chez les oblats, notre ancien élève continua de fasciner ses maîtres et ses collègues et ce n'est pas peu dire que sa vie ait été écrite par un religieux de la valeur du Père Villeneuve devenu premier évêque de Gravelbourg.

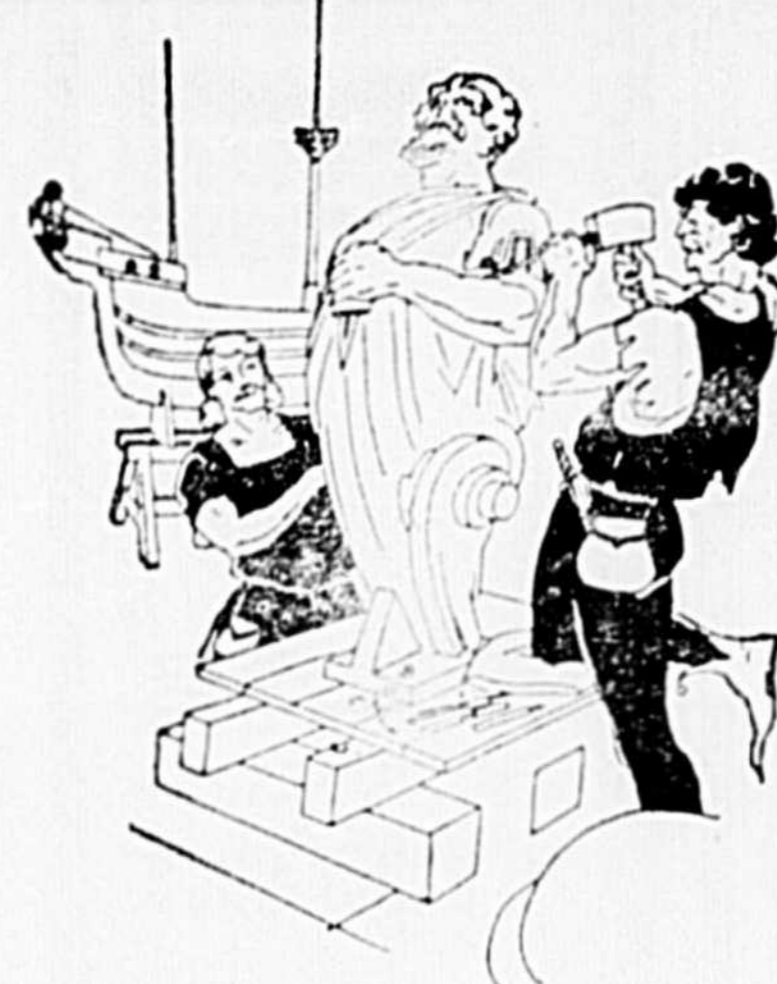
Ce jeune homme extraordinaire, mort à l'âge de 23 ans, mérite de vivre dans nos mémoires et ce n'est pas perdre son temps que de rappeler son glorieux souvenir.

Voici les deux petits essais de Paul-Emile Empruntés à l'Album de N. Lévesque.

Mélancolie
"Amis valent mieux qu'argent"
(Solon.)
L'antan cruel abat le jeune épi dans l'ombre.
Mais les moissons d'avril ne cessent de verdoyer.

La glèbe forte vit, et la tige qui sombre
N'altère pas l'espoir des grands jours à venir.

Ainsi de nous, ami, mais lorsque l'heure sombre
Aura sonné le glas du terrestre loisir
Garde du moins pour moi, recéte sous la tombe



Nouveaux prototypes d'indéfectibilité

PLUS vous conduirez le nouveau Chevrolet Six, plus vous apprécierez sa solidité et sa fidélité. Son empatement allongé donne plus de stabilité et élimine plus de vibrations. Le cadre et les essieux ont été renforcés. Il possède un vilebrequin plus rigide et un bloc de cylindres renforcé. Les garnitures de freins moulées donnent un service de 25,000 milles sans être changées.

Non seulement les nouvelles Carrosseries Fisher sont plus élégantes et plus spacieuses, mais elles sont aussi construites en bois et en acier... la plus forte construction connue. Les beaux tissus du capitonnage sont spécialement choisis en vue d'une longue durée. Les parties plaquées au chrome, qui ne ternissent pas, et les couleurs brillantes conserveront leur beauté indéfiniment. Le nouveau Chevrolet Six est construit pour vous donner des années de service fidèle. Et il est offert à de nouveaux bas prix!

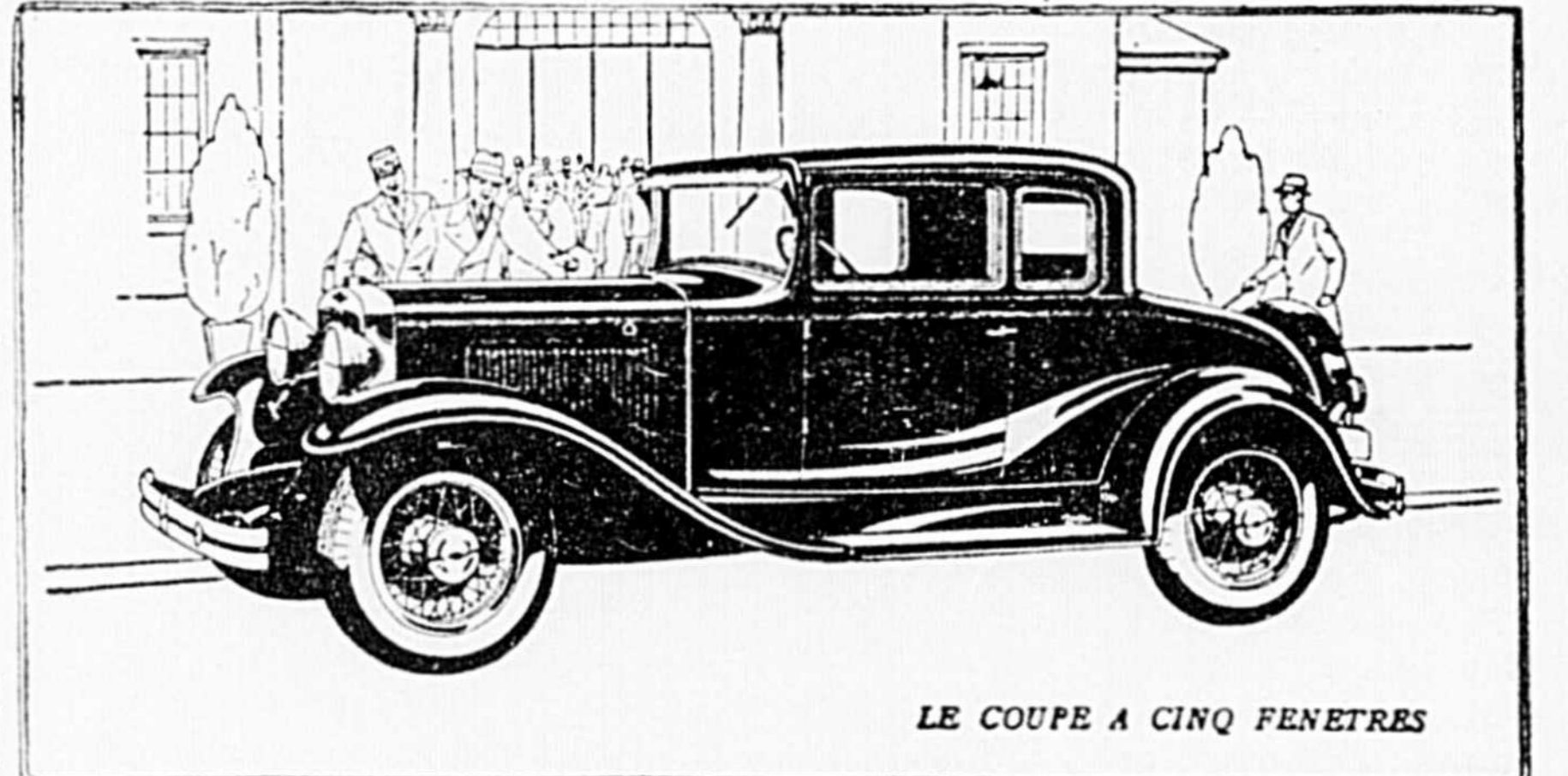
Chevrolet a toujours eu pour politique de bien servir le public. Le mode de paiement différé G.M.A.C. vous offre les taux de finance les plus bas qui soient... et la Police de Service au Propriétaire de la General Motors vous assure une satisfaction durable.



Nouveaux Bas Prix

- La Routière Standard - \$610
- La Routière Sport - \$640
- Le Phaeton - \$55
- Le Coach - \$695
- Le Coupe Standard - \$695
- Le Coupe Standard à Cinq Fenêtres - \$720
- Le Coupe Sport - \$745

(Avec siège d'urgence)
La Routière Super Sport \$600
Le Sedan Standard - \$810
Le Sedan Spécial - \$840
*Si vous avez de la mécanique, capitez dans les garde-boue et supports à valve sont compris dans l'équipement réparateur de ces modèles pour un peu plus cher.
Tous les prix à l'usine, Orkema, Taxes, ports-charts et frais de recharge, extra. Une série complète de voitures et de camions de commerce à partir de \$470.



Le NOUVEAU CHEVROLET SIX

J. A. E. ROCH --- Almanzor Lambert
Joliette --- L'Assomption

où il se surpassa, ce fut dans l'éloge de Guillaume Couillard, donné à la séance générale de l'Académie, en 1914, je crois. L'orauteur y mit toute son âme ardente. Il se sentait stimulé par des raisons spéciales. Il y avait eu au Cercle St-Michel des discussions assez vives au sujet du "pain Nadeau" et l'un des adversaires de ce fameux pain avait dit je pense "qu'il n'était bon que pour les habitants". Blessé dans sa fierté de fils du sol, Paul-Emile avait composé un éloge à l'emporte-pièce du genre de notre premier colon. L'auditoire avait été ému et non sans raison.

Il semblera peut-être à aucun que l'enthousiasme nous aveugle. Pas du tout. Chez les oblats, notre ancien élève continua de fasciner ses maîtres et ses collègues et ce n'est pas peu dire que sa vie ait été écrite par un religieux de la valeur du Père Villeneuve devenu premier évêque de Gravelbourg.

Ce jeune homme extraordinaire, mort à l'âge de 23 ans, mérite de vivre dans nos mémoires et ce n'est pas perdre son temps que de rappeler son glorieux souvenir.

Voici les deux petits essais de Paul-Emile Empruntés à l'Album de N. Lévesque.

Mélancolie
"Amis valent mieux qu'argent"
(Solon.)
L'antan cruel abat le jeune épi dans l'ombre.
Mais les moissons d'avril ne cessent de verdoyer.

La glèbe forte vit, et la tige qui sombre
N'altère pas l'espoir des grands jours à venir.

Ainsi de nous, ami, mais lorsque l'heure sombre
Aura sonné le glas du terrestre loisir
Garde du moins pour moi, recéte sous la tombe

L'impérissable attrait de ton vieux souvenir.
Jusqu'à ce triste instant, dans la paix des ramures,
Bergons-nous des frissons, des refrains, des murmures
Que soupire pour nous l'ardente voix du jour;

Et buvons à longs traits la coupe virginale.
Où le ciel répandit la grâce matinale
Des chants de l'amitié, des parfums de l'Amour.

P.-E. Lavallée.

Bien cher ami,
"Je ne sais qu'elle tristesse intérieure, quel mélancolique pressentiment m'a inspiré cette pièce. Sans doute, la disparition de notre cher Azellus, sous le coup de laquelle je vis encore? Sans doute aussi, la longue litanie des doléances de tes confrères, qui, tout en me réjouissant sincèrement pour la sympathie témoignée, m'ont renouvelé les impressions du lugubre départ. Peut-être aussi m'ont-elles inspiré de prophétiser en quelque sorte à mon sujet, parce qu'elles ont ravivé en mon esprit le souvenir toujours vivace de deux autres cousins, fauchés comme lui à la fleur de l'âge, dans la maturité des espérances, l'un au collège de Berthier, à 18 ans, l'autre ici même, il y a 4 ans.

"Si la Providence toute miséricordieuse n'eût le principe mille fois bûni de ces foudroyants appels, je serais tenté comme les païens d'accuser la fatalité ou le Destin.
"Mais, persuadés qu'ils ne sont que les coups d'une bonté suprême, baissons la main qui frappe, et bénissons celle qui nous attend au grand tournant de la vie. Puisse-t-elle nous trouver prêts, comme elle a trouvé les trois disparus.

Si pourtant nous devons attacher notre souvenir à nos Chers morts, parce que de ce souvenir naît la vraie vie, la vie régénératrice de l'au-delà, nous devons aussi resserrer les liens de ceux qui restent, et leur témoigner d'autant plus d'affection et de dévouement.

"Vivons donc, "Camarade", en amis sincères, et si de bruyantes démonstrations n'étaient pas au grand jour nos sentiments intimes, que quelques phrases au moins, qu'une page destinée à vivre un instant recéte dans ses lignes, l'amitié qui fleurit dans notre cœur."
D'un ami,
P.-Emile Lavallée.

Rhétorique.
Pardonne ma longueur: j'ai parlé pour Azellus.

Si pourtant nous devons attacher notre souvenir à nos Chers morts, parce que de ce souvenir naît la vraie vie, la vie régénératrice de l'au-delà, nous devons aussi resserrer les liens de ceux qui restent, et leur témoigner d'autant plus d'affection et de dévouement.

"Vivons donc, "Camarade", en amis sincères, et si de bruyantes démonstrations n'étaient pas au grand jour nos sentiments intimes, que quelques phrases au moins, qu'une page destinée à vivre un instant recéte dans ses lignes, l'amitié qui fleurit dans notre cœur."
D'un ami,
P.-Emile Lavallée.

Rhétorique.
Pardonne ma longueur: j'ai parlé pour Azellus.

Tél.: 275
ANTOINE FORTIN, D.C.
CHIROPATICIEN
Diplômé de l'Institut Palmer
21 rue ST-PAUL, JOLIETTE
La CHIROPATIQUE enlève la cause des maladies.

Chez la portière
—Quoi qu'il a vot' mari Mme Pifouillard?
—J'suis-t-inquiète, Mme Pouchu, le pauvre homme a grand mal à la gorge; il pense que c'est depuis qu'il a avalé une arrête d'hareng de travers et, en effet, le médecin a dit qu'il avait attrapé une l'harengite.

Le docteur. — C'est le cœur qui st atteint.
L'épouse. — Ah! docteur, laissez-moi rire... Mon mari?... mais il n'a jamais eu de cœur!

Petites Annonces

ATTENTION! ATTENTION! — Regardez les vitrines, chez Boulard et Frère, ancien magasin Trudeau et Léveillé, vous y trouverez certainement ce dont vous avez besoin, à très bon marché, en fait de marchandises pour Dames et Messieurs.

PHARMACIE Octave Gadoury

(Porte voisine bureau de poste)

Sirop Roche	\$1.35
Sirop Famel	0.85
Sirop Nareyl	1.10
Fandorine (grande)	1.00
Fandorine (petite)	0.55
Pilules Debousy	1.10
Agarol (grande)	1.25
Ampoules Homosthyl	0.90
Sirop Hémosthyl	1.15
Elixir Ducro	1.10
Waterbury Plain	0.85
Castoria	0.30
Caféine Houdé	0.90
Sel de Hunt	0.85
Murine liquide	0.50
Sel de Vichy en livre	0.85

LA PHARMACIE OCTAVE GADOURY
B. A. B. PH.
B. P. 77 — Tél. 485 — Phar. prop
29, NOTRE-DAME, JOLIETTE.

INCUBATEUR A VENDRE. — Incubateur Buckye No 31, capacité 2772, garanti en parfait ordre, 3 saisons de service seulement. Aussi à vendre des poulets provenant d'excellentes pondeuses Leghorn blanches, le tout à très bas prix. S'adresser à Jos. Laferrière St-Félix-de-Valois, R. R. No 1, comté de Joliette, 12 fév. 8 fs.

ENGRAIS CHIMIQUES. — M. Hildège St-Georges, 149, Notre-Dame, Joliette, informe le public qu'il vendra comme par le passé, les meilleurs engrais chimiques simples à des prix défiant toute compétition. 20 nov. j. n. o.

ATTENTION. — Un moment de réflexion. M. Valville DeLisle s'occupe de réparation de machines à coudre, 50 ans d'expérience et connu à Joliette depuis 25 ans. Consultation gratuite. Ouvrage garanti. S'adresser à 76 Notre-Dame, en face de l'Académie St-Viateur, 19f. 4fp.

Piano - Solfège - Harmonie
Mlle Thérèse Gadoury
L. M.
STUDIO: 38, Notre-Dame (Edifice Steinberg)
TELEPHONE: 206

TERRE A ST-CLEOPHAS. — Terre à vendre, avec bonnes bâtisses et dépendances, située près de l'église et de l'école de St-Cleophas, et mesurant 75 arpents. S'adresser à Napoléon Coutu, St-Félix de Valois, P. Q.

MONTRE-BRACELET. — Ces jours derniers, a été perdue, de la rue Gaspard à l'église St-Pierre, une montre-bracelet. Prière de la rapporter à nos bureaux ou nous avvertir par téléphone 270. 1f.

PIANO A VENDRE. — Piano à vendre, neuf pour cause de départ. S'adresser à Philias Rivest, 157, rue St-Louis, Joliette, 19f. 2fp.

AVIS. — Tous ceux qui ont des redevances envers feu M. Jérémie Barrette, cultivateur de Ste-Elisabeth, voudront bien venir régler chez M. le notaire Lucien Forest, Joliette, 19f. 2fs

SNOWMOBILE A ST-FELIX. — M. Raoul Desrosiers, charretier à St-Félix, annonce qu'il possède un snowmobile qui va merveilleusement sur les chemins d'hiver et qu'il conduit les voyageurs confortablement.



Vos Yeux
PRENEZ SOIN DE VOTRE VUE
CONSULTEZ
EMILE PREVOST
Spécialiste
Optométriste et Opticien
Choix de lunetterie des plus complets
26, RUE ST-PAUL, JOLIETTE

VOTRE INTERET. — A cette époque de l'année, il va de l'intérêt de tous de compléter leur garde-robe. Boulard et Frère offrent des marchandises de très bon goût et à très bon marché: lignes désassorties ou autres. Profitez de ces aubaines.

NOTES LOCALES

DECES DU DR ASSELIN. — Nous apprenons le décès du Dr J. Alexandre Asselin, spécialiste de renom pour les maladies d'enfants. Le Dr Asselin naquit à Joliette le 1^{er} août 1858, du mariage d'Eusèbe Asselin et d'Elmire Cornélière, et fut baptisé par M. le curé Manséau. Le défunt laisse 6 fils et 2 filles.

VOS NOUVELLES. — Nous publions toujours avec plaisir toutes les nouvelles que l'on veut bien nous apporter. Les familles qui désireraient publier quelques nouvelles qui les intéressent n'ont qu'à passer à notre bureau, ou à téléphoner à 270. Il est entendu que les nouvelles sont publiées gratuitement.

MARDI GRAS. — Les jours gras furent très paisibles à Joliette et la tempête des jours gras a aussi arrêté l'enthousiasme. Des jeunes cependant circulaient dans la rue, affublés des culottes de "papa" et de la jupe de "maman" et barbouillés de la belle façon. Tous semblaient s'amuser fort bien.

SERVICE ANNIVERSAIRE. — A St-Norbert, samedi le 21 février, après l'arrivée du train du C. N., service anniversaire de Mme Arsène Denis. Parents et amis invités.

LA VOIX NATIONALE. — Dimanche dernier, à la cathédrale, M. l'abbé Z. Allary, missionnaire colonisateur a parlé aux fidèles de colonisation, de bonne presse, et de la Voix Nationale. Nous remercions le prédicateur des bonnes choses qu'il a bien voulu dire de notre journal.

DIX-NEUF ANS. — Avec la présente édition, l'Action Populaire termine sa dix-huitième année d'existence. Nous en profitons pour remercier tous nos amis, clients, abonnés, correspondants de leur générosité et de leur aide qui nous est fort précieuse.

FUMEZ-VOUS ? — Certaines personnes très bien intentionnées ont décidé de ne pas fumer durant le carême. Il faut les féliciter de cet acte vraiment héroïque. Il convient de féliciter même ceux qui ont été vaincus après quelques heures de lutte...

EN VISITE. — Mlle Aurore Parent de Montréal était en promenade à Joliette ces jours derniers chez ses parents. A cette occasion une belle partie de euchre fut organisée par M. et Mme Thomas Parent. Etaient présents M. Alcide Parent, Mlles Noëlla, Marguerite et Fleur-Ange Parent, Mme Elzéar Parent, M. et Mme Paul Venne, MM. Lucien Parent, Engelbert Soulière, Mlles Aurore Hélène et Cécile Parent, Mme Edouard Albert Parent, MM. Li-

Le plus lu ?

Quelle-est la page qui attire le plus l'attention des lecteurs ? Il serait sûrement bien intéressant de faire un concours sur le sujet. Quoi qu'il en soit, nous faisons remarquer que les colonnes de *petites annonces* sont lues avec grande attention; ce qui donne aux *petites annonces classifiées* beaucoup de valeur. Aussi si vous avez perdu ou trouvé un objet, si vous avez quelque chose à vendre ou à acheter, si vous avez besoin d'emploi ou d'employé, téléphonez, écrivez ou venez et confiez-nous vos *petites annonces*. Le coût en est minime: vingt-cinq sous par insertion; un sou de plus le mot si l'annonce est de plus de vingt-cinq mots.

L'expérience

a prouvé mille fois que les petites annonces de notre journal donnent un bon résultat.

Le Risque

est très minime, car les petites annonces coûtent peu et rapportent ordinairement beaucoup.

L'Action Populaire

JOLIETTE
TEL. : 270 CASIER : 1026

SUIVEZ NOS ANNONCES BOULARD & FRERE

(ancien magasin de Trudeau & Léveillé)

Quelques SPECIAUX pour la semaine (17 au 21)
PROFITEZ DE CES BONS MARCHES

BRASSIERES, 32 à 40	0.25
SLIPS en satiné	0.25
TABLIERS en caoutchouc	0.39, 0.49, 0.59, 0.89
PANTALONS en caoutchouc pour enfants	0.29
GANTS chamoisette, pour Dames	0.39, 0.49
COSTUMES pour Dames à	2.49
SACOCHE en cuir	0.98
BAS en soie, pour Dames	0.69
FLANELLETTE Yama, dessins variés	0.33
FLANELLETTE croisée pour robes	0.29
DENTELLES insertion, 6 verges pour	0.05

Règlements du Carême

- 1.—Tous les jours du carême, excepté les dimanches, sont des jours de jeûne d'obligation;
 - 2.—Tous les mercredis et vendredis, de même que le samedi des Quatre-Temps, sont des jours d'abstinence, où l'on est tenu de faire maigre aux trois repas, même si l'on est dispensé de jeûner;
 - 3.—Les lundis, mardis, jeudis et samedis, sauf le samedi des Quatre-Temps, il est permis de faire gras au repas principal. Ces jours-là, les personnes non soumises à la loi du jeûne, ou légitimement empêchées de jeûner, peuvent faire gras aux trois repas;
 - 4.—Les jours de jeûne, où l'abstinence n'est pas imposée, et où, par conséquent, on peut faire gras, il n'est plus défendu de manger de la viande et du poisson au même repas;
 - 5.—La loi de l'abstinence et du jeûne cesse le Samedi-Saint, à midi. Par conséquent, on peut, ce jour-là, faire gras au dîner et au souper qui peut être un repas complet;
 - 6.—Le matin, ceux qui jeûnent peuvent prendre environ deux onces de nourriture que l'usage de notre pays permet de prendre les jours maigres. Au repas non principal, ordinairement le soir, mais qui pourrait être aussi le midi, si on le préfère, ceux qui jeûnent peuvent prendre environ huit onces d'aliments maigres;
 - 7.—La loi de l'abstinence oblige tous les fidèles qui ont sept ans révolus, et la loi du jeûne oblige tous ceux qui ont vingt et un ans révolus et qui n'ont pas encore commencé leur soixantième année;
 - 8.—La loi de l'abstinence défend l'usage des aliments gras, qui sont: la chair, le sang et la moelle des animaux qui naissent et vivent sur la terre et des oiseaux; mais elle n'interdit pas de manger des œufs, du beurre et du fromage, de boire du lait, et de se servir de la graisse d'animal pour préparer les aliments maigres;
 - 9.—La loi du jeûne ne permet qu'un seul repas par jour, mais autorise le *frustulum* du matin et la collation, dont nous avons parlé au paragraphe 6.
- Extrait d'une circulaire de S. G. Mgr Papineau.*

DECES LAURIN. — Le 16 février, à la cathédrale, sépulture de Roger, enfant de M. et Mme Adolphe Laurin, décédé à l'âge de 3 mois. Nos sympathies.

MARIAGES A LA CATHEDRALE. — Le 14 février, M. J.-B. Chagnon, vicaire, a béni le mariage de M. Hormidas Perreault, fils de M. Joseph Perreault, à Mlle Georgiana Blanchard, fille de M. Georges Blanchard, MM. J. Perreault et G. Blanchard servaient de témoins.

Le même jour, M. O. Ferland, vicaire, bénissait le mariage de M. Hector Archambault, fils de Mme Joseph Archambault, à Mlle Yvonne Corriveau, fille de M. Joseph Corriveau. Témoins: MM. J. Corriveau et Alfred Archambault, père et oncle des époux.

Nos vœux de bonheur à ces heureux couples.

DECES COMTOIS. — Ce matin, service à la cathédrale de Mathilda Dufresne, épouse de feu Octavien Comtois, décédée à l'âge de 60 ans. Parmi les parents: MM. Donat et Eloi Comtois, fils de la défunte. Nos sympathies à la famille.

DECES DE L. CORMIER. — Le 12 fév., service à la cathédrale de Laetance Cormier, époux de Cordélia Coutu, décédé à l'âge de 79 ans. Parmi les nombreux parents présents: MM. Albéric Cormier, Albert Rivest, fils et gendre du défunt. Nos sympathies à la famille.

PAS DE CONSEIL. — Hier soir, il n'y a pas eu de séance de conseil municipal à cause du mercredi des Cendres qui est fête légale. La séance hebdomadaire aura lieu ce soir.

UNE FORTE TEMPE. — Une tempête de neige commença mardi dernier et dont les derniers tourbillons se font encore sentir aujourd'hui. Il est tombé un peu de neige et le vent a joué à son aise remplissant chemins et trottoirs. La Corporation a réussi à conserver les trottoirs en assez bon ordre.

LA CONTESTATION. — Le 17 courant, Me Bourgeois a comparu pour M. Chevalier, maire, et M. W. Copping a déposé la caution exigée par la loi, en rapport avec la contestation de l'élection de la mairie de notre ville par M. Piette. Les procédures suivent leur cours.

DECES DE Mme A. GOULET. — Dimanche dernier est décédée subitement, Mme veuve Auguste Goulet, née Marie-Alexina Beaudoin, et âgée de 66 ans. Le service fut chanté à la cathédrale le 17 courant, par M. le curé Ls Beaudry de Rawdon, cousin de la défunte, assisté de MM. P.-E. Roy et F. Gadoury. Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. J.-B. Chagnon et O. Ferland, vicaires. La chorale exécuta la 2^e messe des morts de M. J. A. Contant. Nombre de parents et d'amis étaient présents, dont MM. Napoléon et Prosper Beaudoin, frères de la défunte.

NAISSANCES. — Ont été baptisés à la cathédrale: Le 12 février, J.-Roland, fils de Antoine Fournier et de Valada Desrosiers. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Coutu.

Le même jour, J.-Louis-Claude, fils de Ls-Azélus Laporte et de Mary Power. Parrain et marraine: M. et Mme Yvon Laporte.

Le 13 février, René-Jean-Paul, fils de Donat St-Amour et de Lucia Gaudet. Parrain et marraine: M. et Mme Lazare St-Amour, de St-Esprit.

Le 13 courant, Guy-Viateur, fils de Vianney Pépin et de Elisabeth Léveillé. Parrain et marraine: M. et Mme Adélaïde Pépin;

Le 14 février, M.-Hélène-Gabrielle, fille de Eugène Beaulieu et de Rosalba Vincent, Parrain et marraine: Désiré Beaulieu, Montréal et Liliane Beaulieu, de Joliette.

Le 15 février, M.-Angéline-Albertine-Marielle, fille de J. E. Edouard Gaudet et de Albertine Hénault, Parrain et marraine: M. et Mme Prosper Gaudet grands-parents de l'enfant.

St-Félix. — Il y a quelques jours, un commencement d'incendie s'est déclaré à l'hôtel Bruneau. Grâce au dévouement des employés et de quelques voyageurs on a pu sauver l'hôtel de la destruction. Les dommages sont d'environ \$1,500. couverts par les assurances.

La Coopérative Fédérée

La Coopérative Fédérée a procédé à la nomination des nouveaux officiers pour l'année 1931. Voici les noms des directeurs: M. J.-N. Bérard remplace M. Arsène Denis, comme président; MM. J.-N. Bérard, président, St-Nazaire d'Acton; J.-E. Lafontaine, vice-président, St-Hughes; Arsène Denis, St-Norbert; Aug Rainville, St-Prime; Amédée Bernier, L'Islet; Damase Lafortune, l'Assomption; Jérémie (Gagnon), Laprairie; Léon Beaudry, Neuville; Ferdinand Vaillancourt, Bonaventure.

POUR RIRE

Affaire de temps: Le grattier. — Vos nouveaux patrons n'ont pas encore cassé de vaisselle? La servante. — Mais non! Ce sont de jeunes mariés! Il faudra revenir dans quatre ou cinq mois.

Manie de Mabel. — Réginald, petit et son important. — Lorsque j'ai dit à Mabel que je l'aimais elle a ri de moi. L'amie de Mabel. — Mabel a cette manie de rire des plus petites choses.

Madame. — Je vous félicite, M. l'Entrepreneur de pompes funèbres; l'enterrement de mon mari a été très bien réussi.

L'Entrepreneur. — J'espère que vous me confierez le vôtre, madame.

La femme. — Le docteur m'a dit que j'avais besoin d'un stimulant, puis il m'a demandé de lui montrer ma langue.

Le mari. — Diable! j'espère au moins que ce n'est pas un stimulant pour ça.

L'EPIPHANIE

(De notre correspondant)
Euchre. — Samedi dernier avait lieu au collège, un grand euchre au profit de la St-Vincent de - Paul de l'Epiphanie pour venir en aide aux familles affectées par la crise du chômage. Malgré une température plutôt froide, une foule assez considérable s'était rendue à cette soirée qui a rapporté un montant de près de \$200. La soirée prit fin par la distribution des prix aux gagnants.

Décès. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Louis Prévost, survenue en sa demeure 10,759 rue Berri, Ahuntsic, Montréal, à l'âge de 59 ans, 2 mois et 28 jours.

Le défunt était né à St-Sulpice le 17 nov. 1871. Pendant 18 ans, il avait été marchand à l'Epiphanie et 3 ans, conseiller au affaires municipales.

Il laisse pour pleurer sa perte de son premier mariage, une fille Mme Hector Christin (Délia), et 2 fils, Louis, et l'abbé Conrad Prévost, vicaire à St-Eusèbe de Verceil; de son 2^e mariage, son épouse Marie-Louise Dorion, 2 fils Omer, dentiste et Albert et 3 filles Mme Normand Daoust (Thérèse), Mme E. Ledue (Aurore) et Jeanne, 2 sœurs religieuses de la Congrégation Notre-Dame, l'une à Sherbrooke et l'autre au Nouveau-Brunswick, ainsi qu'un frère Joseph, de l'Epiphanie.

Les funérailles ont eu lieu mercredi à St-Nicholas d'Ahuntsic, où le défunt demeurait depuis quelques années. Après le service, le corps a été transporté ici, et un Libera a été chanté avant l'inhumation au cimetière paroissial.

Marathon. — Notre population a suivi avec un intérêt tout particulier, cette année le 2^e grand marathon de 200 milles en raquettes, de Québec à Montréal, de l'Usher's Green Stripe. En effet, notre importante industrie locale "The Quebec Box Co. Ltd" dont M. Georges L. Charron est le gérant, avait pour la représenter dans cette grande course, un jeune canado-irlandais de 27 ans Frank Hoey, qui s'était classé bon 3^e dans l'épreuve de l'an dernier. Après avoir gagné les 5 premières étapes, Hoey faiblit un peu dans les 2 suivantes, pour enfin arriver 1^{er} à Montréal, au Parc Lafontaine, lieu final de la course. Dans le classement général, Hoey est bon 1^{er} avec plus

d'une heure et 1/2 en avant de Newton, son plus proche adversaire qui lui-même n'a qu'une minute et quelques secondes en avant d'un jeune can.-fr. de Montréal, Fred Desroches. Le nouveau champion du monde dans les courses en raquettes, dans l'Epiphanie peut s'enorgueillir de posséder maintenant comme sien, à parcourir la distance en 26 hres et quelques minutes, soit plus de 8 hres de moins que Ed. Fabre, l'an dernier) venus de tous les records dans les annales de la raquette, record qui, comme le dit l'ex-champion Fabre lui-même, ne sera peut-être pas égalé de si tôt. 49 concurrents (contre 19 l'an dernier) venus de tous les points du globe, partirent de Québec le 1^{er} fév. dernier et 14 seulement, arrivèrent à Montréal la distribution des prix aux coureurs et notre heureux Hoey recevait la coupe "La Presse" emblème du championnat mondial et une bourse de \$1,250. Notre correspondant se fait l'interprète de toute la population de l'Epiphanie pour féliciter à son tour M. Charron du choix heureux qu'il a fait en Hoey comme représentant de son usine et en devenant par ses finances, gérant du nouveau champion de tout l'univers dans les courses en raquettes.

plusieurs pratiques sous l'oeil vigilant de leur nouveau gérant nos porte-couleurs ont surpris leurs plus fidèles partisans en ne permettant pas à un club qui lui était de beaucoup supérieur, de compter un seul point durant les 60 minutes réglementaires. Devant un résultat de 0 à 0, les 2 clubs en vinrent à une entente pour 10 minutes supplémentaires. Ce fut alors des efforts désespérés dans les 2 camps, des montées enlevantes, des arrêts prodigieux, mais chaque club dut se contenter de compter chacun un point pour faire joute nulle de 1 à 1. Roméo Andry a continué à s'affirmer le joueur le plus utile à son club en comptant l'unique point de notre équipe après s'être fait voler par le gardien de buts du Terrebonne au moins 2 ou 3 points qui paraissent certains. Notre jeune gardien de buts de 17 ans, Clément St-Cyr, qui jouait sa 1^{ère} partie de la saison s'est attiré de grands applaudissements de la foule en faisant des arrêts vraiment prodigieux et il promet sans doute beaucoup pour les joutes futures. Après une partie comme nous en avons eue, il est à espérer que nous assisterons encore aux succès de nos équipiers.

Elections de l'Harmonie. — Le mois dernier, dans leur grande assemblée générale annuelle, les membres de notre fanfare avaient à se choisir de nouveaux officiers. Le rapport final nous a appris qu'il n'y avait aucun changement sur l'année dernière. Le conseil reste donc le suivant: Prés.: Ed. Majeau, Vive-Prés.: R. Payette, Trésorier: V. S. Chartrand, Secrétaire: Michel Beaumont; Directeur musical, O. Rattel, dir. artistique: Jos. Morrier, dir. organisateurs: J. A. Sylvestre, E. Contant, A. Lafortune et R. Charette.



NOS COURRIERS

St-Michel-des-Saints

Spécial à l'Action Populaire Jeudi, le 12 février, entre 10 heures a. m. et midi, correspondant à 4 et 6 h. m., de la ville de Rome, on a eu la faveur d'entendre, par radio, la parole de N. S. Père le Pape Pie XI.

Sans équivaloir à une audience proprement dite, l'occasion n'était pas moins impressionnante d'écouter la voix émue du Vicaire de Jésus-Christ, souhaitant la paix et donnant la bénédiction apostolique : **Urbi et Orbi**, au monde entier.

L'impossibilité, pour le plus grand nombre des fidèles, d'aller à Rome, voir la personne auguste du Souverain Pontife, se trouve compensée, aujourd'hui, par le privilège d'entendre sa parole inspirée, comme si Sa Sainteté nous était présente.

Une requête, de la part d'anciens colons du St-Ignace-du-Lac a été envoyée au gouvernement de Québec, pour leur permettre de s'établir sur les terrains qui ne seront pas inondés par le barrage de la Cie Shawinigan. Il existe de bons établissements agricoles à faire, dans les rangs I, II et partie des rangs III et IV, du canton Masson.

Ces colons habitués à la région préfèrent rester ici, plutôt que d'aller à l'aventure, tenter fortune dans d'autres régions de colonisation, encore moins que de s'expatrier vers les Etats-Unis.

Le 12 février, est décédé M. Léandre Labrèche, célibataire, fils de M. Wm Labrèche, menuisier. Le défunt était malade depuis longtemps. Il est mort au milieu de ses parents édités de sa résignation, à la fleur de l'âge, où la vie semble sourire le plus à la jeunesse.

Les funérailles ont eu lieu, samedi. Nombre de parents et amis y assistaient.

Nos sympathies à la famille.

Les travaux contre le chômage ont été menés rapidement, vu

le besoin pressant des sans-travail qui attendaient, nombreux, de gagner la subsistance de leurs familles.

En face de la situation présente où l'on est encore au coeur de l'hiver, dans la période la plus aiguë de la crise, le conseil municipal a demandé au gouverneur un nouvel octroi et une allocation spéciale aux indigents incapables de travailler. Tandis que la main d'oeuvre, hommes, chevaux et voitures sont encore sur le chantier, ces secours additionnels viendraient à point, en permettant aux nécessiteux de passer, sans trop de misère, le reste de l'hiver.

On rapporte un accident arrivé, à St-Zénon, il y a déjà quelque temps. Durant les travaux du chômage, deux hommes ont failli être ensevelis sous un éboulement dans un banc de gravier. L'un succomba à ses blessures, ces jours derniers, dit-on; l'autre s'en est retiré avec une jambe cassée.

Etait de passage, ici, la semaine dernière, la R. Mère M.-Alexandrine dont l'obédience est actuellement à la mission de St-Zénon.

La R. Mère Alexandrine, d'origine française est l'une des trois seules survivantes des premières soeurs des Saints Coeurs, venues de France, pour fonder leur communauté à Joliette.

Longue vie à ces anciennes.

(De notre correspondant)
Réunion intime et charitable le 4 février. — Mlle Bernardine Ménard réunissait à la demeure de ses parents un groupe de jeunes filles, afin de faire du trikot (confection de bas) pour les pauvres et les orphelins.

Après un travail actif de toute l'après-midi, le souper fut servi aux jeunes filles qui ont prêté leur concours pour travailler au soutien des pauvres orphelins.

Voici les noms des jeunes filles qui prirent part à cette bonne oeuvre: Mlles Antoinette et Lucil-

le Cantara, Anna-Marie et Irène Beauséjour, Antoinette Archembault, Lucinda Mongrain, Aline et Fleur-Ange Ménard, Reina et Olive Racine, Urbina St-Georges, Yvonne et Marie-Laure Bellerose, Anita et Flore Fleury.

Pour prouver un peu de reconnaissance aux peuples, qui ont contribué à cette oeuvre en versant chacun une obole pour aider à fournir la laine nécessaire à la confection des bas, ils furent invités à venir passer la soirée chez M. Léandre Ménard. Ce sont: MM. Réal et Rosaire Archembault, Gustave Racine, Irénée et Jean-Marie Ménard, Roch et Xavier Beauséjour, Joseph - Alexis et Julien St-Georges, Albert, Paul-Emile et Romuald Racine, Armand Beauséjour, Alexandre Forest de la Barrière, Gérard Bellerose et M. Emiliano Morin, agent d'assurance à Rawdon.

Un bon nombre de personnes étaient aux écoutes de la radio et ont eu le bonheur d'entendre la voix du Souverain Pontife, du poste du Vatican.

Les travaux commencés le 27 janvier, par les chômeurs, avec les \$6,000.00 que le gouverneur a accordés à notre paroisse sont très avancés.

Feu M. Léandre Labrèche. — M. Léandre Labrèche, s'éteignait dans le Seigneur, jeudi 12 février, à la demeure de ses parents, après une maladie dont il souffrait depuis plus d'un an.

Il laisse dans le deuil: son père, sa mère, M. et Mme William Labrèche, trois frères: Philius, Erméus et Rodolphe de Montréal, deux soeurs Mlles Emilia et Louise de Montréal.

SAINT-VIATEUR

(De notre correspondant)

Tableau d'honneur

Ecole du village: 6e année: Françoise Laferrrière 91; 5e: Gabrielle Lafontaine 73; 4e: Madeleine Beaucage 78; 3e: Rita La-

ferrière 73; 2e: Aline Beaucage 90; 1e: Luc Laferrrière 87; Crs prép.: Monique Rouleau.

Ecole Ste-Thérèse: 5e année: Gabrielle Lavallée 90; 4e: Gilles Laferrrière 88; 3e: Rosaire Rousseau 71; 2e: Gilberte Carpentier 85; Crs prép.: Alcide Carpentier.

A l'occasion de la visite de M. Joseph B. Ferland, et de ses deux fils, M. Louis Ferland et M. Dollard Ferland et son épouse, tous de Sorel, la semaine dernière, il y a eut réception de parents chez M. le curé et chez M. Joseph Téléphore Laferrrière. Etaient présents: Mme Arsène Gervais, M. et Mme Louis Joseph Gervais, M. et Mme Amable Laferrrière de St-Barthélemi, M. et Mme Arthur Rochette, de St-Viateur, M. et Mme Edgar Drainville, leur fils et leur fille, de St-Cuthbert. Il y eut réception aussi chez M. Ls-Joseph Gervais et chez M. Amable Laferrrière.

SAINT-PAUL

(De notre correspondant)

Naissance. — M. et Mme Azelus Perrault, née Alice Renaud, une fille née dimanche le 15 et baptisée sous les noms de Marie-Marielle-Denise - Céline. Parrain et marraine: M. et Mme Anatole Bélair, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Simonne Perrault, institutrice, tante de l'enfant, Félicitations.

SAINT-DAMIEN

(De notre correspondant)

Le 8 février les amis de M. et Mme Arthur Deslauriers répondirent à leur aimable invitation et se réunirent pour une partie de cartes des plus animées. Etaient présents: MM. et Mmes Joseph Gravel, Joseph Lafortune, Joseph Marion, Henri Rochette, Camille Bolduc, Côme Mondor, Théophile Forget, Hector Frappier, de St-Damien, et autres. Les champions du whist furent M. Jos. Lafortune et Mme Atchez Baril alors que ceux du 101 furent Mme Atchez Deslauriers et M. Théophile Forget. Mlle Rita Deslauriers servit le café et les liqueurs.

Mlle Aline Rochette est allée passer une quinzaine à Montréal et est revenue samedi dernier accompagnée de sa cousine Mlle A-

JUBILÉ DE DIAMANT

1871 - 1931

SIX DÉCADES

ASSURANCES EN COURS

1880
\$3,907,000

1890
\$16,759,000

1900
\$57,980,000

1910
\$143,549,000

1920
\$486,641,000

1930
\$2,863,701,000

SIX DÉCADES

ACTIF

1880
\$473,000

1890
\$2,473,000

1900
\$10,486,000

1910
\$38,164,000

1920
\$114,839,000

1930
\$588,733,000

Immeuble du Siège Social, Montréal

SOIXANTE ANS DE PROGRÈS

EXTRAIT DES ÉTATS DE COMPTES POUR 1930

NOUVELLES ASSURANCES AVEC PRIMES PAYÉES
(net) - - - \$705,678,000

ASSURANCES EN COURS
(net) - - - \$2,863,701,000

REVENU TOTAL
(net) - - - \$186,662,000

PAYEMENTS AUX ASSURÉS ET AUX BÉNÉFICIAIRES EN 1930 - - - \$81,274,000

PAYEMENTS AUX ASSURÉS ET AUX BÉNÉFICIAIRES DEPUIS L'ORGANISATION - - - \$500,949,000

TOTAL DES ENGAGEMENTS - - - \$552,201,000
(comportant le capital entier versé)

SURPLUS ET RESERVE POUR IMPREVU - \$36,532,000

ACTIF AU 31 DECEMBRE 1930 - - - \$588,733,000

POINTS IMPORTANTS DU RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

Dans une année au cours de laquelle tous les genres d'affaires ont rencontré tant de difficultés, la Compagnie a fait des progrès satisfaisants. Les primes payées accusent une augmentation de \$3,227,532.12, provenant des progrès notables qui ont été obtenus à la fois pour les assurances ordinaires et pour les assurances de groupes.

Le total des assurances en cours a augmenté de \$462,464,542.58. Ce gain représente un taux de permanence très élevé, qui témoigne de la haute valeur que les assurés attachent aux contrats de notre Compagnie dans une période de grandes difficultés financières.

Le nombre des polices et des certificats d'assurances de groupes en cours a dépassé pendant l'année le chiffre d'un million.

Le total du revenu net accuse une augmentation de \$13,804,544.54.

Le total des paiements faits aux assurés et aux bénéficiaires depuis l'organisation... est égal au total des assurances de la Compagnie qui étaient en cours dans la cinquantième année de son existence (il y a dix ans).

La proportion du décès des assurés a été très favorable.

Le taux d'intérêt moyen gagné sur les placements de notre actif a été 6.44%.

Les dividendes payés aux assurés pendant l'année se sont élevés à \$25,641,231.04.

Dans une année où une dépression presque sans précédent a régné dans le monde des affaires, la qualité supérieure de nos placements s'est révélée d'une façon frappante. Les dividendes provenant de la totalité des actions ordinaires restées dans le portefeuille de la Compagnie, qui ont été reçus en 1930 ont dépassé de \$969,103.84 le montant des dividendes, provenant exactement des mêmes actions, reçus en 1929. Si, au lieu de bas prix de la fin de l'année, notre portefeuille d'actions ordinaires a une valeur marchande actuelle notablement supérieure au prix d'achat.

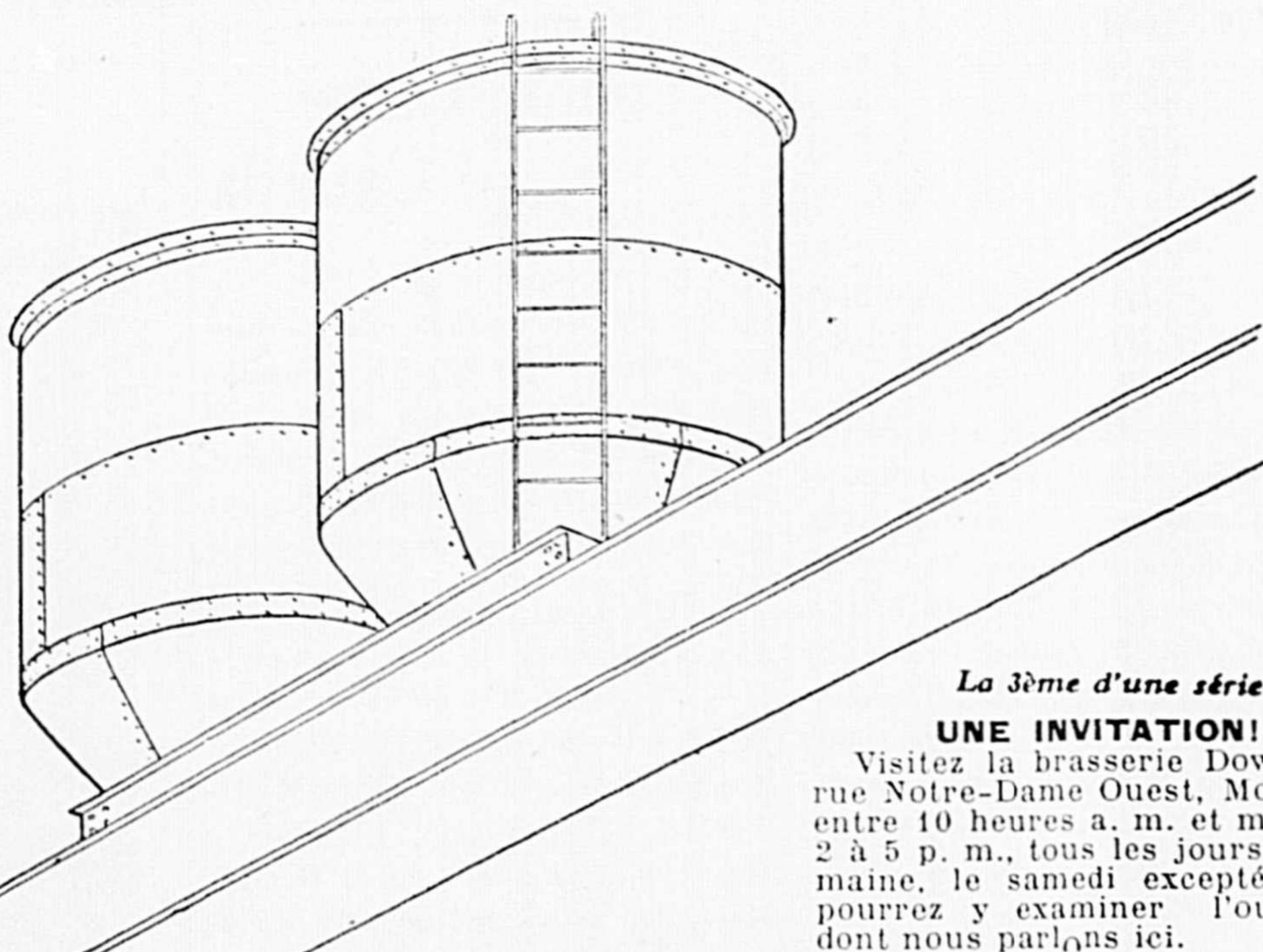
Les dividendes des assurés ayant droit à la participation aux bénéfices de la Compagnie seront alloués pour l'année suivante selon les mêmes taux que ceux actuellement en vigueur.

Le Boni Spécial d'Échéance sera également continué sur la base annoncée l'année dernière.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Et voilà!

L'histoire d'une bière!



La 3ème d'une série

UNE INVITATION!

Visitez la brasserie Dow, 1000 rue Notre-Dame Ouest, Montréal, entre 10 heures a. m. et midi; ou 2 à 5 p. m., tous les jours de semaine, le samedi excepté. Vous pourrez y examiner l'outillage dont nous parlons ici.

Le malt est la base de la bière!

Un malt parfait est la base de la Bière Dow "Old Stock."

Le malt est de l'orge qu'on a laissé germer, mais dont la germination a été arrêtée lorsque les précieux éléments nécessaires ont été développés au point où ils peuvent être aisément et complètement extraits.

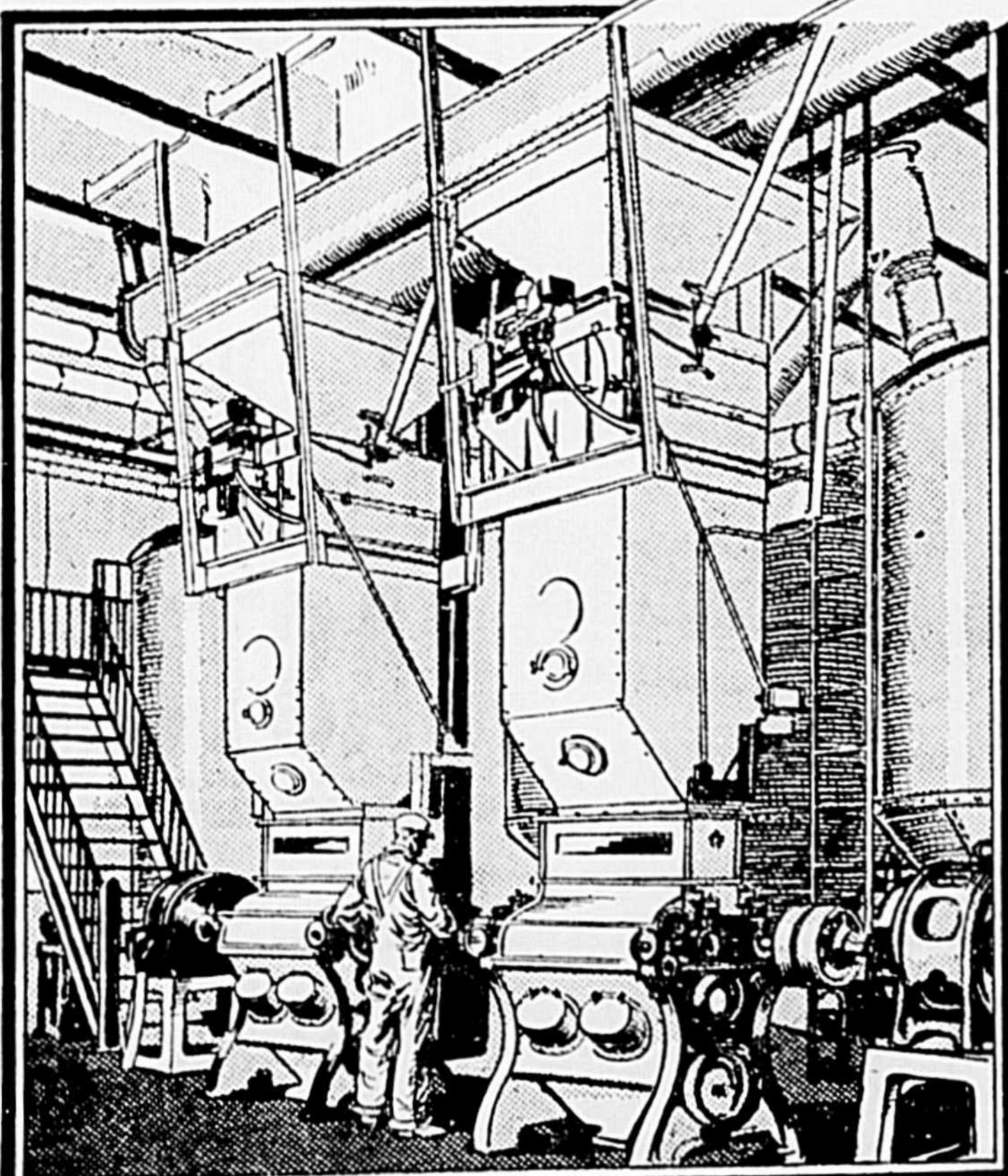
Seuls de beaux grains d'orge bien mûrs et de grosseur uniforme sont mûlés pour servir au brassage de la Bière Dow "Old Stock." Ces grains sont trempés dans une eau stérilisée, puis mis à germer dans des compartiments ou cuves cylindriques, à des degrés de température et d'humidité d'une précision absolue.

Quand la germination a été arrêtée au moment voulu, par la dessiccation ou chauffage des grains à une haute température, on laisse mûrir le malt dans un endroit spécial, en attendant qu'il soit devenu parfait pour la production de la Bière Dow "Old Stock."

Bière

Dow

Old Stock



Les concasseurs à malt de la Brasserie Dow, Montréal

nita Sylvestre de Montréal.

Le 9 courant l'épouse de M. Albert Dubeau, beurrerie, née Evéline Bolduc, fit cadeau à son époux d'un fils qui reçut au baptême les noms de Yves-Jean-Luc. Parrain M. Donat Dubeau, marraine Mlle Irène Dubeau, Porteuse Mlle Robéa Dubeau, oncle et tantes de l'enfant.

M. Georges-Albert Bolduc fils de M. Georges Bolduc est revenu du collège de Berthier la semaine dernière, devant interrompre ses études pour cause de santé.

C'est dimanche prochain le 22 qu'aura lieu à St-Gabriel de Brandon, le marathon ouvert à tous les gens du comté de Berthier. Cette course s'annonce des plus intéressantes, tant par le nombre de coureurs inscrits que par la quantité et la valeur des prix offerts aux vainqueurs. Deux de nos jeunes gens M. Adrien Mondor et M. Alphonse Prévile s'entraînent. Ils sont sous la direction de M. Georges Bolduc vice-président de la course et de M. Arthur Deslauriers. Bon succès à nos jeunes vaillants. Les coureurs feront le tour du lac Maskinongé qui comprend 12 milles, 3 arpents et quelques pieds de longueur.

Dimanche soir Mlles Bibiane et Marthe Boucher recevaient de nombreux amis tant de St-Damien que de Montréal, St-Félix de Valois, St-Barthélemi, et de St-Gabriel. L'accueil cordial et les divertissements nombreux laissèrent de cette soirée, un souvenir des plus agréables.

Le 16 février fut baptisée Marie-Virginie - Thérèse - Colombe, enfant de Venance Goulet et de Oliva Ferland. M. et Mme Déli-hom Ferland étaient parrain et marraine, M. l'abbé Olivier Ferland vicaire à la cathédrale, oncle de l'enfant administra le sacrement de baptême. Mlle Yvonne Ferland cousine était porteuse.

Pour conduire paisiblement la charrue, il faut d'abord garantir la frontière, et tant qu'il y aura

PLACEZ VOTRE ARGENT AVEC SECURITE

LAJOIE, ROBITAILLE & CIE
LIMITÉE
VALEURS DE PLACEMENT

60 ouest, rue St-Jacques
Edifice Versailles
MONTREAL

71, rue St-Pierre
Edifice B. Can. Nat.
QUEBEC

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS
Porte-Toujours La
Signature de *Chas. H. Fletcher*

SAINTE ELISABETH

(De notre correspondant)

Mariage Ducharme-Dufresne — Lundi dernier, M. le curé J.-B.-L. Gagnon, bénissait le mariage de M. Florent Ducharme à Mlle Adrienne Dufresne.

M. Louis Ducharme et M. Médéric Dufresne père des époux servaient de témoins. Mme Félicien Comtois, organiste, toucha l'harmonium et les chœurs exécutèrent de beaux cantiques.

Les époux prirent le dîner chez le père de la mariée, M. Dufresne. Le souper et la soirée eurent lieu chez M. Ducharme.

Meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Le 16 février fut baptisée Marie-Virginie - Thérèse - Colombe, enfant de Venance Goulet et de Oliva Ferland. M. et Mme Déli-hom Ferland étaient parrain et marraine, M. l'abbé Olivier Ferland vicaire à la cathédrale, oncle de l'enfant administra le sacrement de baptême. Mlle Yvonne Ferland cousine était porteuse.

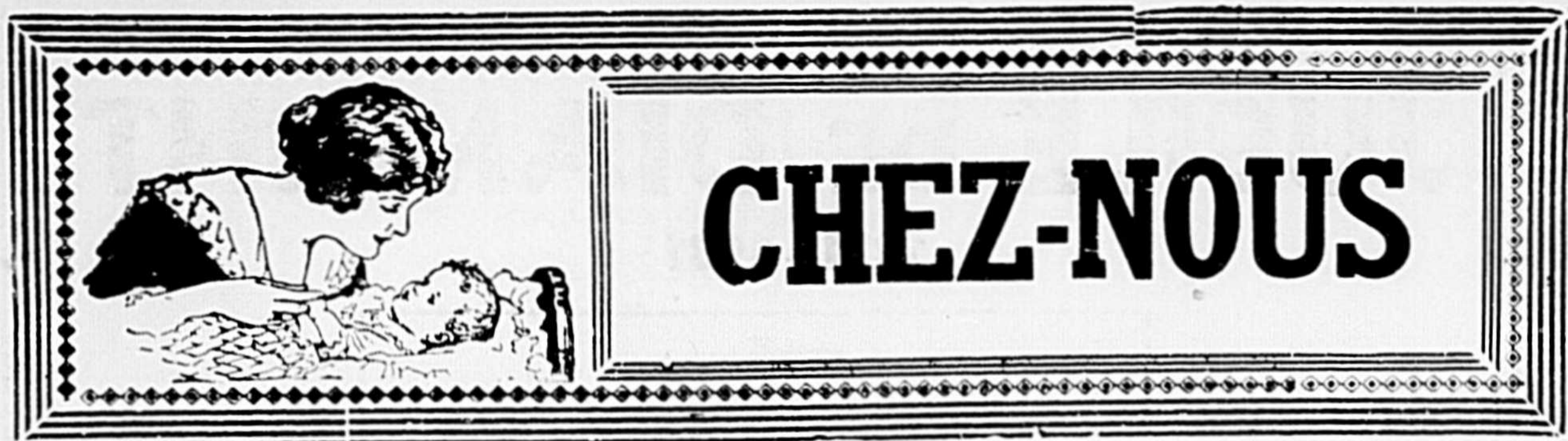
Pour conduire paisiblement la charrue, il faut d'abord garantir la frontière, et tant qu'il y aura

des étrangers prêts à manger la moisson, il faudra des bras pour la défendre.

AVAIT PERDU LA FOI AUX REMÈDES.

«Depuis longtemps je souffrais de douleurs dans l'estomac et d'étourdissements contre lesquels aucun médicament ne me procurait de soulagement. J'en étais arrivé à perdre ma foi dans les remèdes. Cependant après avoir employé quelques bouteilles de Novoro du Dr Pierre, non seulement les douleurs disparurent, mais je suis devenu plus fort et mieux portant qu'auparavant. Nous sommes quatre dans la famille et quand l'un de nous ne se sent pas bien il prend une ou deux doses de Novoro et il va vite mieux.» écrit M. M. Smolak de Newton, Ohio. Cette fameuse préparation a base de plantes jouit d'une réputation bien méritée comme remède pour l'estomac; elle augmente la sécrétion digestive, améliore l'appétit et facilite l'assimilation. Ce remède est vendu directement, mais pas dans le commerce pharmaceutique; écrivez au Dr Peter Farhney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.



CHEZ-NOUS

CAUSERIE

LE CAREME

Le Carême. — Ce n'est pas la grise procession des jours sans plaisir qu'on a accoutumé de considérer ; ce n'est pas la terne perspective de quatre semaines de pénitence qu'on voit venir en rechignant. — C'est plus, c'est mieux que cela : le Carême, c'est la halte bienfaisante des âmes dans leur course effrénée vers l'éternité, halte qui permet une vision rétrospective de la vie ; heures de réflexion qui devraient nous mettre plus de vaillance dans l'âme, plus d'aspirations au cœur. Ou encore, c'est un repos à la bifurcation de deux routes, et qui donne le temps de délibérer, de choisir.

Raphaëlle

PETITE POLEMIQUE

G. Compris à Claude Ray

Entre nous et partant sans amertume, je consens à croiser l'épée sur le terrain un peu mouvant du fatalisme. Toutefois, je ne prétends pas vaincre sans péril" celui dont la tête me semble couverte d'un certain nombre de palmes. Pour être invaincu "je ne vous crois pas invincible". Tout d'abord laissez-moi vous dire que celui qui questionne se constitue en quelque sorte élève, et pour être bon élève il faut commencer par se convaincre qu'on peut ignorer quelque chose, et n'être pas trop agressif dans les sous-questions. Cela étant dit, je vous suggérerais de jeter un regard attentif autour de vous, et vous me direz ensuite si nos semblables (au sens large du mot), dans ce siècle que vous voulez si lumineux (d'une lumière un peu sombre, avouez-le) ne font pas passer généralement l'accessoire avant le principal. Pour prendre un exemple qui me vient actuellement à l'esprit, est-ce qu'on ne prend pas plus de soin de son corps que de son âme ? et pourtant vous vous souvenez sans doute que le petit catéchisme enseigne le contraire et avec sagesse. En face de mille faits semblables je conclus à "l'irréflexion" ou à l'inconséquence, ce qui en pratique revient au même... (Pas si "banal"...)

Maintenant je vais tâcher d'établir que votre question manque de précision pour celui qui l'étudie avec son "bon sens" (sic) et un tant soit peu d'instruction. Si vous y tenez, conservons votre définition du fatalisme que vous avez puisée dans Larousse, qui n'est ni docteur en philosophie, ni maître en théologie, loin de là. Le fatalisme, dit-il, c'est une doctrine philosophique qui considère tous les événements comme irrévocablement fixés à l'avance. Je ne vois pas qu'il exclut les événements de l'autre vie, à moins qu'il dise expressément qu'il est matérialiste, si toutefois il n'en trouve de vrais. Pour bien comprendre cette question de fatalisme il faut savoir qu'il est une doctrine condamnée par Rome et par le "gros bon sens" qui admet du fatalisme non seulement dans la vie temporelle mais aussi dans la vie éternelle ce qui s'appelle, si j'ai été bien renseigné, de la "prédestination". Rapprochez les deux mots "destiné et prédestiné" toujours avec votre Larousse, et vous constaterez qu'ils se ressemblent au point de prêter à confusion même au "gros bon sens". Qu'en pensez-vous ?

A l'autre point maintenant qui

a blessé votre sens religieux, en deux mots. Croyez-vous franchement qu'il y a une différence bien marquée entre ces deux expressions "être créé pour le ciel" et "être créé pour Dieu". Voyons, n'est-ce pas Dieu qui constitue le Ciel ? N'est-ce pas la connaissance de Dieu en sa présence qui fait du ciel un lieu de délice ? Si je travaille pour le ciel, je travaille pour Dieu et vice versa. Même si vous voulez que le ciel soit synonyme de récompense, vous arrivez à la même conclusion, puisque la récompense du bon et fidèle serviteur c'est Dieu. Je crois avoir lu cela dans mon livre de messe!!!

Enfin arrivons à cet adage qui a tant remué votre épiderme un peu sensible. L'homme est l'artisan de son propre bonheur. Pour ne pas abuser de la bonne hospitalité qui m'est faite "Chez-Nous" (si ce n'est déjà fait) je m'efforcerais d'être court. D'abord nier n'est pas prouver, et avant preuve du contraire je puis m'en tenir à ma conviction. Je disais donc que si l'homme est raisonnable dans ses desirs, i-e s'il ne désire que des choses réalisables, et s'il ne réalise que des choses raisonnables (s'il ne fait pas, v.g., comme ces personnes qui pour suivre la mode compromettent leur santé corporelle et morale) et bien je soutiens qu'il sera heureux au degré possible ici-bas. Point n'est besoin, c'est le "gros bon sens" qui le dit, qu'il puisse contrôler les "éclipses de soleil," il suffit qu'il se puisse contrôler lui-même, et qu'il se soumette au grand Contrôleur. "Entre-nous soyons les artisans de notre "paix intime" (sic), nous serons heureux et partant les artisans de notre bonheur.

A bon entendeur salut.

Arrêtez ce Rhume à ses Débuts

Un léger rhume peut dégénérer en grippe ou en pneumonie. Au premier symptôme, mal de tête, rhume ou frisson — prenez une TABLETTE ZUTOO. Elles font cesser la douleur et la fièvre et aident la nature à s'en débarrasser. Prises en temps, elles apporteront du soulagement en une nuit.



ENTRE-NOUS

CLAUDE RAY à JOSETTE. — C'est bien cela, on fait des rêves roses, puis venu le temps de les réaliser, il arrive toujours une série d'événements aussi désagréables qu'incontrôlables qui vous forcent à plus tard, et vous font ainsi, à votre grand regret en

courir la disgrâce de la Dame de vos pensées. Car c'est bien cela, Josette, vous me tenez rancune de mon silence. Tiens, je vous fais amende honorable et vous promets, quoiqu'il arrive, ma visite épistolaire dans les huit jours.

CLAUDE RAY à M. P. B. — Vous vous faites rare, mon ami. La gent masculine n'est pourtant pas si bien représentée à la Page, que vous rompiez les rangs comme cela. En avant ! Votre opinion sur le Fatalisme ne m'est pas encore venue, et j'y tiens !

ERALO à BRISE PARFUMÉE

Vous oublier ? non, mon amie, mais je vous ai regrettée par exemple, et suis des plus heureux de votre retour "Chez-Nous". Ne prendrez-vous pas part au débat actuel et qui promet d'être intéressant ? Brise Parfumée est-elle fataliste, ou croquera-t-elle le fer avec Claude Ray ?

contre SCIATIQUE

Lavez bien avec de l'eau chaude la surface endolorie, puis appliquez abondance de Minard en frictionnant et vous vous sentirez mieux.



Courrier de Raphaëlle

LIANE BAMARIS. — Je suis très sensible aux choses charnantes que vous m'écrivez, et je vous en remercie. Tout ce que je désire, tout ce que je cherche du reste, c'est d'intéresser mes lecteurs dont je sens autour de moi l'intelligence sympathique. Vous êtes la très bienvenue à la Page. Je file votre communiqué.

CHIMENE. — Que devenez-vous donc, mon amie ? Vous n'êtes pas malade au moins ? Il y a des siècles que vous n'êtes venue Chez-Nous !

JOSETTE. — J'aurais voulu vous mettre un mot la semaine dernière, mais je n'ai reçu votre lettre qu'une fois mon courrier rendu à l'atelier. Mais je vais faire de mon mieux pour vous faire oublier ce retard.

BLEUE PERVERCHE. — Comment va-t-on, mon petit ? A quelle pièce littéraire en êtes-vous rendu ? Avez-vous eu des vacances aux jours gras ? Je vous attends, vous savez ?

BRISE PARFUMÉE. — J'attends toujours l'envoi annoncé. Croyez que je serais heureuse de vous rendre ce service.

MURIELLE. — J'ai reçu votre lettre, et je suis avec vous de tout cœur dans l'épreuve qui vous frappe, ma bien chère petite amie.

RAPHAELLE

CHARADES

Réponses de celle présentées la semaine dernière :

- I—Préface.
- II—Orange.
- III—Mirage.
- IV—Verka.

A RESOUDRE

I
Mon premier pour serrer est toujours destiné.
Sur le fer, sur le bois, on le trouve employé.
Mon second croit en vous pendant toute la vie.
Mon tout dans la vieillesse a sa beauté ternie.

II



GRATIS THE ou CAFE MIKADO

Actuellement chaque paquet d'un livre de
contient une assiette à soupe, semi-porcelaine, (9 pouces) d'une valeur de 30c. Meilleur que tout autre Thé et Café du même prix.
GLOBETEA Co. MONTREAL

Reçu de mon premier, mon second doit te plaire. Veux-tu faire mon tout ? Le blé t'est nécessaire.

III

Mon entier est au milieu de mon dernier, Qui se trouve en deux parts coupé par mon premier.

IV

L'un est rond. Deux, mal horrible. Quand tout fait deux, il est terrible.

Réponses la semaine prochaine.

Aux Echangistes

Pour faciliter les débats que les questions posées à l'Entre-Nous pourraient soulever, nous aurons désormais la rubrique "PETITE POLEMIQUE". Les échangistes voudront bien se rappeler que la courtoisie et la politesse y seront toujours de rigueur.

RAPHAELLE

Le concours de poésie

Les membres de la Société des Poètes se sont réunis à Québec le 24 dernier, chez leur président, M. Alphonse Désilets, pour arrêter les conditions du concours de poésie de 1931.

Le concours de cette année comprend quatre sections, dans lesquelles deux médailles et deux lyres seront décernées par le Jury :

a) La médaille du Lieutenant-Gouverneur, l'honorable Henry Georges Carroll, au meilleur volume de vers publié par un membre de la Société des Poètes entre le 1er mai 1930 et le 1er avril 1931.

b) La médaille du Surintendant de l'Instruction Publique, l'honorable Cyrille F. Delage, au meilleur manuscrit de volume portant au moins cinq cents vers (500) présenté à ce concours par un auteur canadien-français ne faisant pas partie de la Société des Poètes.

c) Une lyre d'argent, offerte par M. Jean-Paul Lessard, avocat, secrétaire de la Société des Poètes, au meilleur poème d'au moins cent vers (100) présenté à ce concours et non publié en volume, par un auteur canadien-français ne faisant pas partie de la Société des Poètes.

d) Une lyre de bronze, offerte par Mlle Alice Lemieux, de la Société des Poètes, au meilleur sonnet inédit, présenté à ce concours par tout poète ou poétesse faisant ou non partie de la dite Société.

Sauf pour la première section.

Tél. : 793
Dr E. L'Africain
SPECIALISTE
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Bureau : 43, NOTRE-DAME, Joliette

tous les envois devront être signés d'un pseudonyme, qui sera répété sur une enveloppe cachetée portant à l'intérieur le nom et l'adresse véritables de chaque concurrent.

L'attribution des médailles et des lyres est accompagnée d'un diplôme d'honneur décerné par le conseil de la Société des Poètes. Les poètes lauréats sont éligibles à la dite Société.

Le Jury a été formé comme suit : MM. Alphonse Désilets, président ex-officio ; Jean Charbonneau, lauréat de l'Académie Française ; Me Germain Beaulieu, premier président de l'École Littéraire de Montréal ; Maurice Hébert, critique littéraire au "Canada Français" ; Me Léonidas Morin, avocat ; Mme Eva Henry-Doye et Mlle Alice Lemieux, de la Société des Poètes ; Me Jean-Paul Lessard, avocat, secrétaire général.

Le concours est ouvert du 1er février au 1er avril 1931 et les volumes, les manuscrits et les pièces doivent être adressés au secrétaire, M. Jean-Paul Lessard, 129 avenue des Erables, à Québec.

La bonne cuisine

HADDOCK BOUILLI

Détail : 6 tranches de Haddock, ou aiglefin, eau bouillante, 2 c. à table de vinaigre, sel et poivre.

Mode de préparation : Essuyer les tranches de haddock, les envelopper dans un coton à fromage, et les cuire dans une poissonnée contenant de l'eau bouillante salée et vinaigrée. Après cuisson, retirer sur un plat chaud. Servir avec une sauce aux oeufs.

SAUCE AUX OEUFS

Détail : 1 tasse de sauce, persil, 1 oeuf cuit dur, sel et poivre.

Mode de préparation : A une sauce blanche ordinaire, ajouter un oeuf cuit dur, haché fin, et des assaisonnements.

FLETAN A LA BONNE FEMME

Détail : 2 tranches de fletan, 6 tranches de lard, 1 petit oignon, 3 c. à table de beurre, 2 c. à table de farine, 1 citron, eau, persil, sel et poivre.

Mode de préparation : Foncer une tôle avec quelques tranches de lard, y ajouter le beurre, la farine, l'oignon tranché, le fletan, le sel, le poivre et un peu d'eau. Cuire à four modéré environ 30 minutes. Servir sur un plat chaud. Décorer avec persil frais et tranches de citron.

Le communisme au Canada

Le Communisme a fait son apparition au Canada comme ailleurs. Sans être encore ici puissant, il n'en offre pas moins des dangers qu'on ne peut ignorer. Aussi est-il nécessaire de s'opposer aussitôt à ses menées.

Un des bons moyens, c'est de le connaître et de le faire connaître. Tel est le but de la brochure que vient de publier l'Oeuvre des Tracts sous ce titre : LE COMMUNISME AU CANADA. Elle contient : 1— la lettre de S. G. Mgr Gauthier au clergé de son diocèse sur ce sujet ; 2— le rapport du gouvernement fédéral sur les syndicats révolutionnaires au Canada ; 3— Quelques précisions sur les développements du communisme à Montréal ; 4— un tract de quatre pages intitulé "Ce que le Communisme a donné en Russie". La couverture est ornée d'un dessin représentant les ruines accumulées par le Communisme en Russie. Excellente brochure de propagande qu'il faudrait répandre à profusion. Elle se vend 10 sous l'exemplaire, \$6.00 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Du vrai thé, tel que cueilli 'Frais des Plantations'



Clair comme le jour — aussi fort qu'il est clair
Vert ou noir — à partir de 60c lb.

Poisson et gibier

L'Association de la Province de Québec pour la Protection du Poisson et Gibier tiendra son assemblée générale annuelle cette année au Château Frontenac, à Québec, samedi le 28 février prochain.

Ceci fut décidé à l'assemblée des Directeurs tenue, sur les instances d'un grand nombre de membres de ce district, formant partie de la Division de Québec, Lac St-Jean, et appuyés par le Ministre et autres officiers de l'Association.

Vu aussi le développement de l'organisation partout dans la Province, les assemblées générales seront plus que probablement tenues à différentes places à l'avenir tel qu'à Sherbrooke, Trois-Rivières, Hull, etc.

La prochaine assemblée à Québec promet d'être très nombreuse, des membres de toutes les différentes succursales de l'Association doivent y assister. L'assemblée commencera le matin, l'hon. Hector Laferté adressera la parole au dîner, après lequel tous les officiers des diverses organisations régionales et les officiers du bureau chef se réuniront pour discuter les divers problèmes intéressant l'Association et le programme pour la direction de ses activités pour 1931.

intéressant l'Association et le programme pour la direction de ses activités pour 1931.

Véture et Profession

Le 14 février, dans la chapelle des Dominicaines Enseignantes de Valleyfield, eut lieu une touchante cérémonie de vêtiture et de profession, présidée par Sa Grandeur Monseigneur J.-A. Langlois, évêque du diocèse.

L'allocution de circonstance fut donnée par M. l'abbé Jean-notte, directeur des écoles, qui avec une parole sentie fit ressortir les beautés et les grandeurs de la vie religieuse ainsi que les récompenses promises pour N.-S. à ceux qui ont tout laissé pour le suivre.

On remarquait dans le chœur : M. l'abbé Léveillé, du Séminaire, aumônier de la communauté ; M. l'abbé Cloutier, vicaire à la cathédrale et M. l'abbé Taillefer.

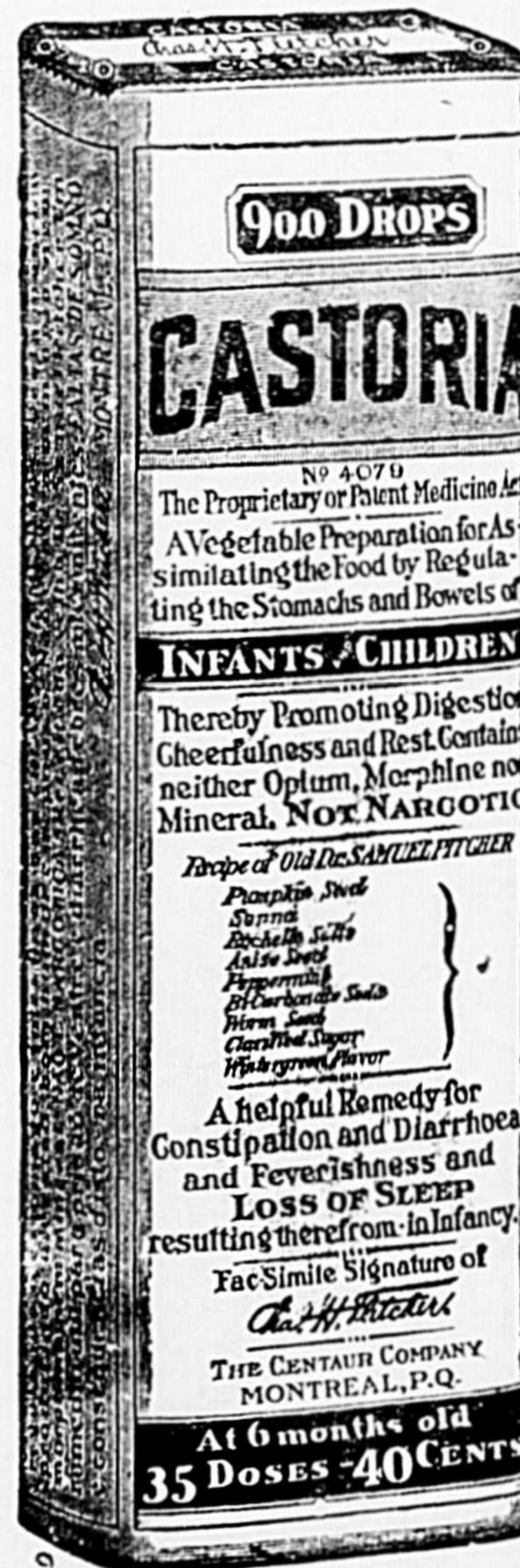
Les élèves du jour étaient : Mlle Gratielle Verville qui revêtit le saint habit et prit le nom de Soeur Marie-Eugène et Mlle Marie-Landry, Soeur Marie-de-St-Victor qui prononça ses vœux.

Tél. : Bureau 833 Casier Postal : 83
Résidence 2

J. E. Maurice Ducharme B.A. LL. L.

NOTAIRE

BUREAU 38, Notre-Dame, CHAMBRE 5 et 7
RESIDENCE 11 St-Viateur



CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.
Les Mères Savent Que le Véritable Castoria

Porte
Toujours la
Signature
de

En Usage
Depuis Au
Delà De 30 Ans
CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

MESSEURS
Protégez-VOUS
PILULES MORO
Toujours les Pour les HOMMES
MAUX DE REINS MAUX DE TÊTE ÉPUISEMENT
MAUVAISE DIGESTION RHUMATISME MANQUE D'APPÉTIT
Traitement : de 2 1/2 A 5 CENTS par jour... suivant l'âge
de meilleur marché... rien de plus efficace...

CAPSULES Aotalgine
ANTI-DOULEUR ÉPROUVÉ ET APPROUVÉ CONTRE
LE MAL DE TÊTE
ET TOUTES LES MALAISES D'UN CARACTÈRE FIEVREUX
EN VENTE PARTOUT 25¢
A. R. FARLEY, Ph.C. HULL, Q.

La Briqueterie St-Laurent
71 rue St-Jacques, Montréal
LIMITÉ
Téléphone Harbour 4994
BRIQUETERIE : LAPRAIRIE, P. Q.

Pour l'Agriculture

Conseils Pratiques

Choses que l'apiculteur doit éviter au printemps

Notes des fermes expérimentales

Le printemps est la période la plus critique pour la ruche, car les abeilles sont généralement moins nombreuses et moins vigoureuses à ce moment qu'à tout autre période de l'année. Il arrive souvent aussi que les provisions de nourriture sont insuffisantes à cette époque. Enfin, c'est également au printemps que la colonie est soumise à la plus rude épreuve, car malgré l'état d'affaiblissement où elle se trouve, elle est appelée à produire en quelques semaines une force immense d'abeilles, afin que ces abeilles puissent être prêtes à temps pour rentrer le nectar. Il importe donc que l'apiculteur apporte le plus grand soin à ses manipulations de printemps, sinon il pourrait affaiblir ses colonies plutôt que de les renforcer. L'objet de la première manipulation est de produire des abeilles pour la récolte du miel, et il faut éviter tout ce qui va à l'encontre de cet objet. Il n'y a que les colonies fortes, ayant à leur tête des reines prolifiques, munies d'une abondance de nourriture, ayant beaucoup de place et bien protégées, qui peuvent produire une force utile d'abeilles ouvrières. La température printanière est remplie de périls. On fera donc bien de laisser les abeilles dans leurs quartiers d'hiver aussi longtemps que possible, à condition qu'elles y soient confortables. Pour les abeilles en cave il vaut mieux les y laisser jusqu'à ce que les saules donnent du pollen. Pour les abeilles hivernées en plein air, il vaut mieux les laisser dans leurs caisses jusqu'à la fin de mai ou au commencement de juin. Ne gardez pas une reine féconde ou bour-

donneuse plus longtemps qu'il ne faut pour la remplacer par une bonne. Ne laissez pas les abeilles craindre une famine, car dans ce cas elles cessent de produire du couvain. Si les provisions baissent, donnez aux abeilles du miel et du sirop de sucre. Les colonies faibles produisent peu de couvain; renforcez-les en les mettant ensemble au moyen du système Alexandre. N'exposez pas les colonies aux froids qui les affaiblissent; protégez-les au moyen d'emballages, de caisses ou de brise-vents. Protégez-les également contre le froid ou le pillage en réduisant les entrées des ruches. Evitez l'excès de manipulations, surtout pendant les temps frais, car il est facile de refroidir le couvain et d'affaiblir la colonie. Evitez que les ruches ne soient encombrées vers la fin du printemps car ces encombrements encouragent l'essaimage hâtif, qui est un grand inconvénient. Ne soyez pas pessimiste; le pessimisme enlève tout plaisir à l'apiculteur.

C. B. Gooderham, Apiculteur du Dominion.

Animaux laitiers

COMPARAISON DES METHODES DE REPRODUCTION

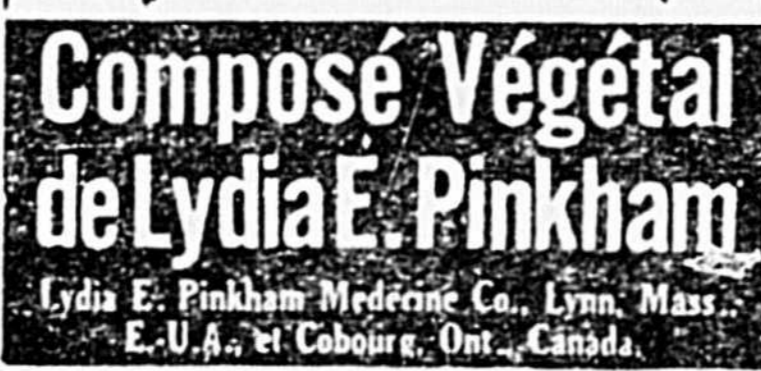
Notes des fermes expérimentales

Il y a une quinzaine d'années nous avons entrepris une expérience à la Station expérimentale de Cap Rouge pour comparer trois méthodes de reproduction: la reproduction consanguine, la reproduction en ligne et les croisements entre famille. Le fait sui-



D'une Mère de Six

"Je crois que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est merveilleux! J'ai eu six enfants dont quatre vivent, et mon plus jeune est un garçon en santé, il a huit mois et pèse 23 lbs. J'ai pris votre remède avant la naissance de chacun d'eux, et il m'a certainement été d'un effet splendide. J'engage mes amies à le prendre, car je suis sûre qu'elles en retireront les mêmes effets."—Mme Milroy McMillan, Vanessa, Ontario



vant montre que la reproduction consanguine n'abaisse pas nécessairement la vitalité des animaux: Finette, saillie par son fils Victor, a donné Gougou, qui est devenue championne de la race dans la catégorie de deux ans. Cette dernière ne manquait pas de vigueur; elle s'est inscrite au Livre d'Or à l'âge de trois ans, à l'âge de quatre ans et comme vache adulte. Elle a produit Jeanne, championne de la race dans la catégorie adulte, contrôlée de 205 jours, et Hiade qui a été une fois championne à l'âge de trois ans.

Les bons effets de l'élevage en ligne se voient dans le cas de Colombelle qui, saillie par Delphis, a donné Albertine, qui a produit 228 livres de matière grasse à l'âge de deux ans. Albertine, saillie par Elegant, un fils de Delphis, a donné Hérodias, qui a produit 354 livres de gras de beurre à l'âge de deux ans. Hérodias, saillie par Champion, un petit-fils de Delphis, a donné Lumina, championne de la race dans la catégorie de deux ans jusqu'à 1927, avec 475 livres de matière grasse.

Il ne faut pas oublier cependant que la concentration du sang augmente les défauts aussi bien que les qualités. Il s'agit donc, avant tout, d'employer des animaux de haute vitalité et qui n'ont pas de défauts en commun.

G. A. Langelier, Régisseur, Station expérimentale fédérale, Cap Rouge, Qué.

Pourquoi les mauvaises herbes sont difficiles à détruire

Notes des fermes expérimentales
Chaque mauvaise herbe a un mode particulier de développement et la raison pour laquelle il est difficile de la détruire peut n'être pas la raison principale pour laquelle une autre persiste. Voici quelques unes de ces raisons:

1—Les mauvaises herbes sont naturellement adaptées pour vivre dans les jardins et les champs et autour des habitations. Elles pourraient être faciles à détruire ou elles mourraient d'elles-mêmes si elles commençaient à pousser dans l'ombre épaisse d'un bois. Pour les mêmes raisons, les plantes des bois succumbent aisément ou auraient de la difficulté à vivre dans nos champs et nos jardins, où elles ne se plai-

T'a pas ?



T'es-tu déjà sorti de chez toi par un de ces froids matins d'hiver, te sentant frais et gaillard, plein d'entrain -



et chaudement enveloppé dans ton paletot, tu te ris en ton for intérieur des gens qui pestent contre l'hiver.



quand tout à coup les pieds te partent et tu t'étends sur le trottoir en une posture qui n'a rien de flatteur pour la dignité.



T'es-tu après ça essayé une BLACK HORSE? Ça remet un homme daplomb.

dites simplement "Bière Black Horse Dawes s.v.p."!

Hémorroïdes

sont promptement soulagées par l'Onguent du Dr. Chase

C'est une chose grave que d'avoir les hémorroïdes et une personne sur quatre les a dans un temps ou dans un autre. L'enlèvement et le malaise vous assomment. Il est difficile de se soulager de façon durable. Si bien que votre médecin vous dira peut-être qu'une opération chirurgicale est nécessaire. Et c'est vrai à moins qu'il ne soit familier avec l'Onguent du Dr. Chase, car bien des docteurs recommandent ce traitement à leurs patients. Depuis près d'un demi-siècle toujours infatigable aux hémorroïdes qui démanchent, saignent et saillent. Il est aujourd'hui très généralement connu de la profession médicale et du grand public, comme le traitement par excellence de cette affection torturante. Informez-vous à vos amis de l'Onguent du Dr. Chase, car dans ce cas "qui s'en sert le vante". Le soulagement se fait sentir vite et on peut avoir est onguent dans n'importe quelle pharmacie.

VILLAGE ST-PIERRE

M. Aquila Lefebvre, avait le plaisir de recevoir, le 14 courant, la visite de sa sœur religieuse, Sr Aquila, supérieure du couvent de St-Lin. A cette occasion, il y eut réunion de famille, à laquelle de nombreux parents et amis prirent part. Tous garderont un agréable souvenir de cette belle journée.

ST-BARTHELEMY

(De notre correspondant)
Baptêmes. — Le 11 fév., M. et Mme Edgar Roy, étaient les heureux parents d'un fils baptisé Joseph-Marc-Jean-Charles. Parrain et marraine M. Jean Roy et Mme M.-Jeanne Brulé, oncle et tante de l'enfant.

Le 14 fév., à M. et Mme Lucien Bérard, une fille baptisée Marie-Fernande-Jacqueline - Louise. Parrain et marraine: M. et Mme Charles Laurendeau, oncle et tante de l'enfant.

Les Quarante-Heures du couvent ont eu lieu la semaine dernière. Les religieuses, comme toujours, avaient des chants magnifiques et la parure de la chapelle était très belle. Aux heures d'adoration la chapelle était remplie de fidèles.

Le 12 février, les élèves du collège, ont entendu de la précieuse allocution du Pape, grâce à un radio installé dans la salle d'étude. Il y a beaucoup d'entrain dans l'organisation des jeux pour les élèves, le R. Frère Gratton n'épargne rien pour faire plaisir à

ses élèves. La belle patinoire, la glissoire, les châteaux de neige, un bel aspect à la cour du collège.

Vendredi, le 13 février est décédée Mme Félix Lessard, à l'âge de 39 ans. Elle laisse dans le deuil son mari et plusieurs enfants, son père et sa mère M. et Mme T. Champagne, plusieurs frères et soeurs.

Le service a eu lieu lundi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Une délégation des dames de Ste-Anne, suivait le cortège funéraire. Sympathies à la famille.

Lundi le 16 février, telle qu'elle avait été annoncée, il y a eu une belle partie de cartes dans la sal-

le du collège. Des détails suivront la semaine prochaine. Il y eut grande assistance et les prix étaient très nombreux.

Gérard Denis

B. A.-L. L. L.

AVOCAT

EDIFICE BANQUE PROVINCIALE

JOLIETTE

MESDAMES
Protégez-VOUS
PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES Pâles et Faibles
ANEMIE, FAIBLESSE, NERVOUSITE
MALADIES PARTICULIERES AUX FEMMES

Traitement: de 2 1/2 A 5 CENTS par jour... suivant l'âge
Rien de meilleur marché... rien de plus efficace...

Dr PHILIPPE PANNETON

Spécialiste des maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

Assistent à l'hôpital Notre-Dame de Montréal; pendant trois ans dans les services des hôpitaux français.

Consultation tous les samedis de 10 h. à 4 h., à L'HOPITAL ST-EUSEBE DE JOLIETTE
Adresse à Montréal: 3553, AVE DU PARC.

L'ACTION POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

est publiée par la Compagnie de l'Action Populaire Ltée, le jeudi de chaque semaine.

28, PLACE BOURGET, JOLIETTE
ABONNEMENTS :

Canada \$1.00
Etats-Unis 1.50
Union postale 2.00

Les abonnements sont toujours payables d'avance. Consulter la bande-adresse pour voir la date de l'échéance de l'abonnement. On est prié de faire remise par bon de poste ou d'express ou par chèque payable au pair à Joliette.

TEL. BELL : 270 CASIER POSTAL : 1026

chez LANDRY

DISTRIBUTION DES
Chocolats et Bonbons
LAURA SECORD
à 60 cts la livre
CHAQUE SAMEDI

En autant qu'ils seront commandés avant le mercredi midi

Pour avoir le privilège de vous vendre ces chocolats et bonbons au même prix que les magasins mêmes de Laura Secord, nous avons pris l'engagement de ne commander que des boîtes vendues d'avance, de les livrer en dedans de deux jours de la réception et de ne jamais tenir en magasin une boîte sur présomption de vente.

LA PHARMACIE LANDRY RESPECTE TOUJOURS SES ENGAGEMENTS

Nous prions donc nos anciens et nos nouveaux clients de placer leur commande à temps pour ne pas éprouver de désappointement.

OSCAR LANDRY

La pharmacie la mieux assortie du district

TEL. : 228 et 498

51 Rue Notre-Dame, Joliette

Tél. Bureau : 98

Boite postale : 968

Rés. Privée: 307

J.-BTE FONTAINE

Courtier d'assurances

FEU — VIE — ACCIDENTS — RESPONSABILITE PATRONALE.

Représentant des meilleures compagnies canadiennes, américaines et anglaises.

33, RUE ST-PAUL, JOLIETTE, QUE.
Informations fournies avec plaisir sur tous genres d'assurances.

Voulez-vous une protection parfaite?

SI OUI, PLACEZ VOS ASSURANCES par l'entremise de

J. Conrad Perrault

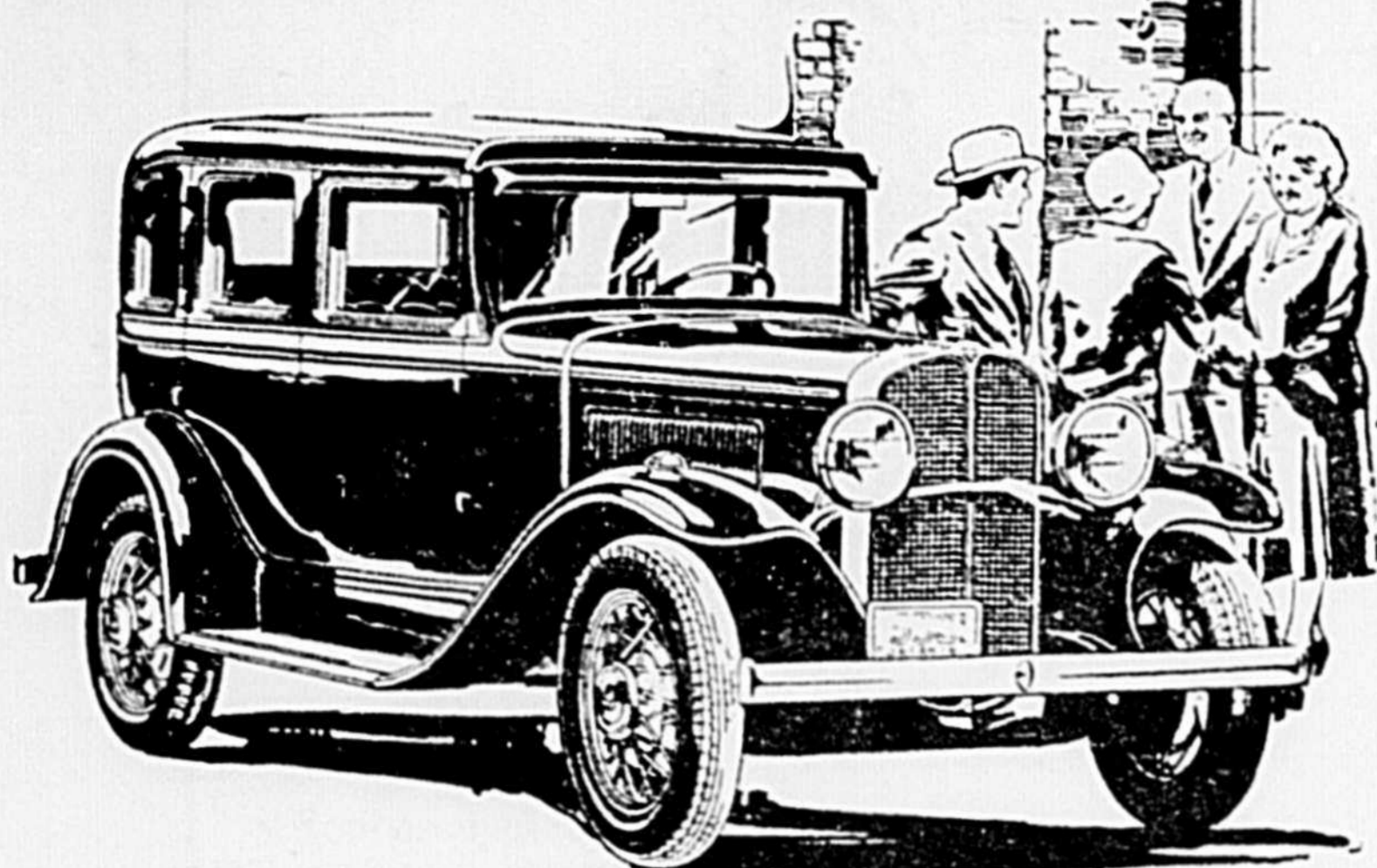
Courtier en assurances générales.

SYNDIC EN FAILLITES

69, NOTRE-DAME,

JOLIETTE.

"Bien, m'ongarçon... tu as choisi un bon auto."



VOUS trouverez que les gens qui connaissent la valeur substantielle, qui demandent un haut degré de confort et de performance à prix raisonnable en automobile, ont toujours une haute opinion du Pontiac.

Le Pontiac 1931 est encore plus intéressant qu'auparavant, parce qu'il est plus grand, qu'il possède une beauté nouvelle et de nombreux raffinements mécaniques qui augmentent l'agrément et le confort de l'automobilisme.

De plus bas prix... jusqu'à \$85 de moins que l'an dernier... font de cette grosse et belle voiture une véritable valeur General Motors. Le mode de paiements différés G.M.A.C. de la General Motors rend l'achat facile, aux taux les plus bas qui soient.

Pendant que vous conduisez l'économique Pontiac, vous savez que sa fidélité et votre satisfaction sont garanties par les clauses généreuses de la Police de Service au Propriétaire General Motors.

NOUVEAUX BAS PRIX

- Sedan 4 portes - \$875
- Sedan 4 portes - 970
- Sedan Sport - 1015
- Coupe Sport - 925
- Coupe - 875
- Cabriolet - 970



Tous les prix à l'usine, Oshawa. Taxes de gouvernement, Pneu-chocs et Pneu de Réchange, Extra. *Site routier de la métallurgie, couverts dans les garde-boue et supports à valve sans compris dans l'équipement régulier des modèles sports pour un peu plus cher.

PONTIAC

... un bel auto, un auto moderne, une valeur General Motors



Daoust - Frenette Auto Limitée
JOLIETTE, QUE

Recensement scolaire de la paroisse St-Pierre de Joliette

(Par Adrien Froment, inst.)

Résumé du passif

(Suite)

Résumé de l'Actif

D'après ces données, nous avons 232 garçons et 272 filles qui fréquentent les écoles de la Commission scolaire.

Mais à cet actif il ne faut pas manquer d'ajouter ce qui suit: 5 garçons dans les collèges étrangers, et 17 chez nous qui échappent quand même au contrôle de notre Commission; aussi 14 filles dans les couvents étrangers, 23 dans les couvents de notre cité, et 3 qui suivent des cours privés.

Nous avons donc en grand total: 254 garçons et 312 filles aux études.

C'est beau et c'est grand! C'est consolant et c'est prometteur!

Bon courage et succès, vaillante jeunesse de chez nous! Puisse-tu toujours faire l'honneur, la joie et la grandeur de ta belle Cité!

Malheureusement, comme on l'a constaté, il y a un passif. Le grand total de nos garçons qui ne fréquentent pas l'école est de 117, et celui des filles: 141.

Sans nous décourager, nous déplorons ces deux nombres. Pourquoi existent-ils? Plusieurs raisons les ont créés. Il y en a de bonnes, puis de moins bonnes, peut-être quelques-unes de mauvaises. En tout cas, je ne serais pas prêt, sans enquête très longue et très charitable, à accuser de quelque façon quelqu'une de nos familles. C'est ici surtout, il me semble, qu'il faut user de pondération. Bien peu réfléchi qui jugerait avec précipitation. Pour ma part, je veux attendre long-temps pour me prononcer sur ce point. Il sera mieux de ne pas m'attendre, car je n'ai pas encore appris, même après 19 ans d'enseignement, à "jeter la pierre", sans au préalable bien savoir.

Améliorer

Il n'en reste pas moins vrai qu'il faut travailler quand même à faire disparaître autant que possible ce passif qui nous gêne présentement et pour nous gêner davantage plus tard.

Mais que faire? quels moyens prendre? Les moyens coercitifs? Je n'en suis pas encore. Je préfère les moyens personnels, plutôt libres; des moyens de persuasion.

Et parmi ces derniers, je me bornerai à en citer un qui, à mon sens, a ici la plus grande valeur pour chacun des deux partis les plus intéressés au progrès de l'instruction chez nous: les parents et les éducateurs.

Pour les parents:

Il peut se faire que ce puisse être une plus grande estime pour l'instruction qui doit rapprocher de Dieu et permettre à ceux qui la possèdent de mieux accomplir leurs devoirs de citoyens catholiques; un dévouement plus absolu; l'esprit de sacrifice mieux pratiqué; une plus grande fierté familiale; le sens plus concret des responsabilités; en un mot, l'amour pour leurs enfants mieux compris.

Mais encore, ne me demande si vraiment il y a un moyen de perfectionner ces points? A chacun de faire son petit examen de conscience!

Pour les éducateurs

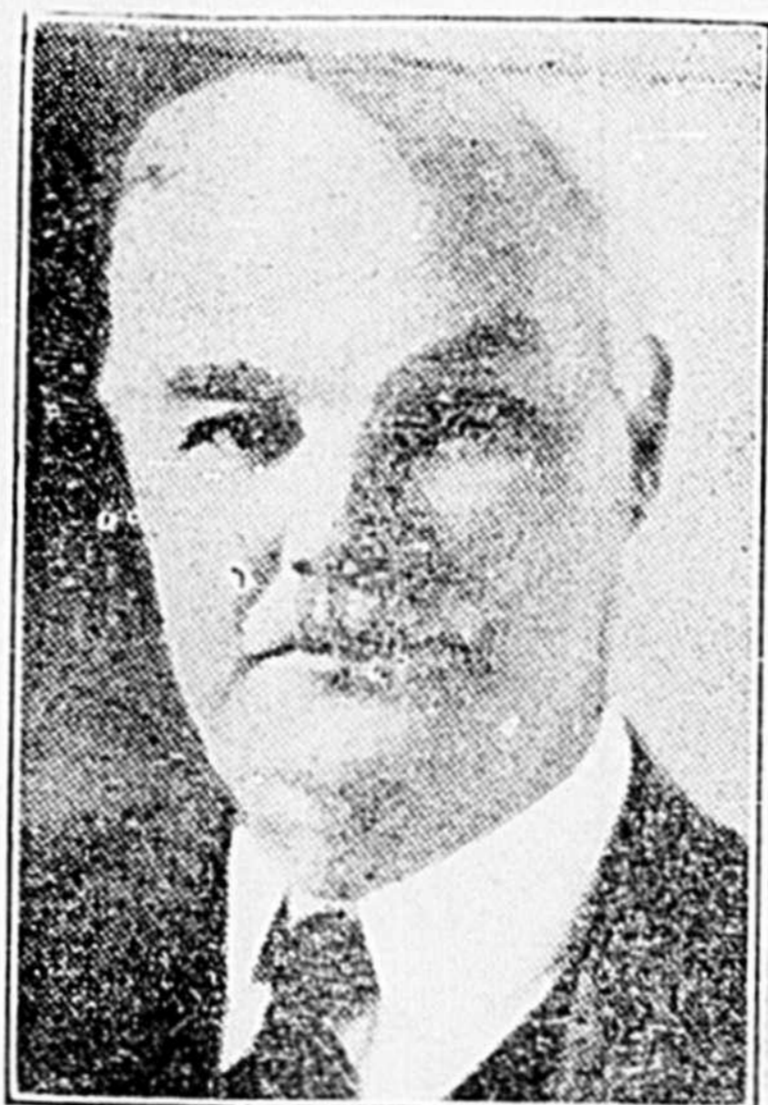
Faire aimer toujours plus l'école aux enfants; perfectionner tous les jours l'habileté professionnelle par la piété, l'étude, la vertu de patience, la distinction; et si c'est possible, avoir une idée toujours plus grande de leur mission, telle que comprise et traduite par Sa S. Pie XI dans son Encyclique sur l'"Education chrétienne de la jeunesse", savoir: "Que les bons maîtres, parfaitement préparés, instruits, chacun dans la partie qu'il doit enseigner, ornés de toutes les qualités intellectuelles et morales que réclament leurs si importantes fonctions, soient enflammés d'un amour pur et surnaturel pour les jeunes gens qui leur sont confiés, les aimant par amour pour Jésus-Christ et pour l'Eglise, dont ils sont les fils privilégiés, et ayant par cela même sincèrement à cœur le bien véritable des familles et de la patrie"; en un mot encore, union étroite avec les parents dans une confiance réciproque et dans des efforts communs pour la formation la plus complète possible de nos chers enfants.

La Sun Life célèbre son jubilé de diamant

Le rapport annuel fait savoir que les nouvelles polices émises atteignent un nouveau sommet, soit le chiffre de \$700,000,000.

L'assurance-vie a maintenant, apparemment, atteint un tel point dans l'estimation et la confiance du public qu'elle semble compa-

rativement à l'épreuve des variations et fluctuations ordinaires des autres genres d'affaires. La Sun Life Assurance Company of Canada, dont le rapport paraît ailleurs dans ce numéro, semble jouir de la confiance du public à un degré extraordinaire, car elle rapporte que des nouvelles polices ont été émises cette année pour plus de \$700,000,000, le plus fort montant dans les soixante années de l'existence de la compagnie.



T. B. MACAULAY, président de la Sun Life Assurance Company of Canada.

Cette année elle célèbre son jubilé de diamant. Une bonne idée de son progrès est donnée dans le rapport qui fait connaître, década par década, sa croissance d'assurances en vigueur en 1880 de moins de \$4,000,000 à plus de \$2,800,000,000 aujourd'hui; l'accumulation de l'actif de moins de \$500,000 en 1880 à presque \$590,000,000 à l'heure actuelle. Et ce qui plus est, la compagnie a payé aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires depuis sa fondation plus d'un demi-billion de piastres — plus que toutes ses assurances en vigueur il n'y a que dix ans. C'est presque magique et cela explique la grande confiance des hommes ordinaires dans l'assurance-vie tant au point de vue du placement que de celui de la protection de la famille.



ARTHUR B. WOOD, vice-président et actuaire en chef de la Sun Life Assurance Company.

Une partie intéressante du rapport est relatif au placement de la compagnie. La Sun Life depuis longtemps place son argent dans des actions de tout repos. Ces valeurs sont estimées le dernier jour de chaque année par le département canadien des assurances sur la base de leur prix du marché ce jour-là. Une telle épreuve fut cette année, il va sans dire, fut des plus exigeantes. Même

aux extraordinaires bas prix en vigueur à la fin de l'année, les actions communes de la compagnie, prises en elles-mêmes, accusèrent un excès substantiel sur le coûtant. Les dividendes au comptant payés durant 1930 sur le total des actions communes détenues par la compagnie durant l'année antérieure se chiffrent à presque \$1,000,000 en plus des dividendes payés sur ces parts en 1920. Un résultat satisfaisant en ce temps de grande dépression financière est une bonne preuve de la sagesse de l'administration de cette compagnie. Le taux de 6.44 pour cent actu sur la moyenne de l'actif investi de la compagnie est une autre preuve de la direction économique.

La compagnie annonça que les profits aux actionnaires qui y ont droit de participer durant l'année écoulée se feront suivant la même généreuse échelle que celle qui existe il y a quelque temps et que le dividende spécial de maturité, qui a toujours été si populaire, sera aussi continué.

Sympathies à la famille Bordeleau

A l'occasion du décès de M. le curé J. Donat Bordeleau de St-Félix, M. Joseph Bordeleau de Joliette et la famille ont reçu de nombreux témoignages de sympathie dont voici la liste:

Offrandes de messes: M. Joseph Bordeleau, MM. et Mmes Hildège Bordeleau, Azellus Bordeleau, Donat Bordeleau, M. Paul Bordeleau, Mme J. E. Bordeleau, Mlle Rebecca Bordeleau, MM. et Mmes Eugène Chaput, Azellus Chaput, Mlles Claire Chaput et Rachel Chaput, g.-m., Montréal, M. J. A. Laforest, famille Camille Ducharme, Joliette, M. et Mme A. Marin, Montréal, Mlle Alice Desrochers, Joliette, M. et Mme François Fontaine, St-Félix, le Comptoir Avicole, St-Félix, les employés du Comptoir Avicole, M. J. C. Perreault, Joliette, Mlle Irène Lanctôt, Joliette, Mme A. Bissonnette, et M. et Mme E. Charles-Bois, Montréal, Fraternité du Tiers-Ordre, les Dames de Ste-Anne, les Enfants de Marie, de St-Félix, MM. et Mmes Dr Lavallée, W. Brissette, Dr A. Ducharme, Pierre Rondeau, Ernest Asselin, Félix Bellerose, J. Chevalier, W. Bonin, Gustave Bernard, M. et Mme Gustave Bernard, Mlles Juliette Brissette, Carmélite Desrosiers, M. et Mme E. Lesage, Fraternité du Tiers-Ordre, Hommes, M. Alphonse Coutu, M. le curé F. L'Heureux, M. et Mme Onésime Arnauld, Montréal, M. et Mme E. Asselin, la Fanfare de St-Félix, les institutrices de la paroisse, tous de St-Félix, Mlles Blandine Brunelle, Joliette, Mme et Mlle Grenier, Joliette, Personnel de la Banque C. Nationale, St-Félix.

Bouquets spirituels: Srs Ste-Anne, St-Félix, Mère Ste-Marie - Donat, C. N. D., Montréal, religieuses et élèves du pensionnat, St-Félix, religieuses et élèves de l'Externat, St-Félix, religieuses Adoratrices du Précieux-Sang, Joliette, Sr Marie-Bernardine et ses élèves, St-Polycarpe, personnel du couvent de Ste-Elisabeth, Sr Grégoire de Naziance, Mon-

DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ NOMINALE Ferland & Denis

J'ai l'honneur d'informer mes amis et le public en général que j'ai quitté les bureaux de la Banque Provinciale et que j'ai maintenant mes bureaux à la résidence que j'ai occupée durant dix ans, à l'entrée du Boulevard Manseau (No 78a), au coin de la rue Lajoie.

Durant la prochaine Session du Parlement Fédéral et à l'avenir, je serai assisté par un autre avocat de grande expérience.

Monsieur le Notaire Victor Lafortune, de Joliette, aura aussi ses bureaux avec moi, à la même adresse.

CHARLES-E. FERLAND, M. P., Avocat.

tréal, Sr Pierre d'Alexandrie, Montréal, les élèves du séminaire de Joliette, MM. et Mmes A. Bordeleau, O. Bernier, Paul Olivier, Alphonse Olivier, famille Napoléon Benoit, Mlle Marguerite Lesage, familles Joseph Pauzé, Cléophas Gravel, M. et Mme D. Leppine, Mme Houde, M. Hervé Lesage, Mlles Boucher, institutrices, MM. et Mmes A. Houle, E. Savignac, famille F. C. Brault, Mlle A. Larochelle, M. et Mme Oscar Lavallée, Mlles Marguerite et Anna Mainville, Anna Bellerose et ses élèves, famille Georges Poirier, M. et Mme Jos. Tellier, familles Hildège Boucher, Arsène Vincent, Mlle Yvonne Geoffroy, et ses élèves, MM. Albert Joly, et Joseph Boisclair, Mme Joseph Joly, MM. Paul-René, B. Olivier, Robert Hélie, les élèves du rang de St-Pierre, famille Edouard Coutu, tous de St-Félix, Familles Emile Rainville, Joseph Mirault, Mme Gaspard Arnauld, Sr Agnès Marie et Marie Alice, Mlle Blandine Brunelle, tous de Joliette, élèves du collège de Berthier, Mlles Jacqueline et Lucille Lavardure, Cornwall, Ontario, Henri et Denise, enfants de M. Hildège Bordeleau, Joliette.

Télégrammes: MM. et Mmes J. A. Maheu, Sask., A. Gravel, Montréal, Mme Elisabeth et M. Arthur Fréchette, Hull, M. et Mme J.-H. Arthur Forest, Montréal, Casavant et Frères, St-Hyacinthe, M. l'abbé Lionel Brunelle, Sanford, Maine, Mme Alberta Bordeleau, Hull, M. et Mme Jos. Bourret, Montréal.

Sympathies: Sr Marie des Servites, sur. Provinciale de l'Hôpital St-Eusèbe, Joliette et les membres de son conseil, Sr Marie Ludger, Académie St-Victor, Srs SS. CC. de Jésus et Marie, Maison Provinciale, Joliette, Mmo Joseph St-Aubin, St-Félix, les religieuses et les élèves, Académie St-Jean-Eudes, Laval des Rapides, Mlles, Béatrice Mousseau, Lavaltrie, Flore St-Aubin, St-Félix, Contant, Epiphanie, Sr St-Donat, Laval des Rapides, M. et

L'Oiseau Bleu

L'Oiseau bleu vole de succès en succès. Février vient de paraître à 32 pages au lieu de 16 comme jadis, avec de nouvelles rubriques qui s'ajoutent aux anciennes déjà si variées. Aussi ne se passe-t-il pas de jour sans que plusieurs abonnements ne parviennent au secrétariat de la Société Saint-Jean - Baptiste de Montréal. Plusieurs pages de ce numéro ont été illustrées avec goût par James M'Shaac, Louis-Joseph Dubois et L. de L.

Abonnement: 50 sous par année. Numéro gratuit sur demande. Ecrire sans tarder à L'Oiseau bleu, 1182, rue St-Laurent, Montréal.

Les questions sociales, dont la solution inquiète notre époque, nous enveloppent; vous ne réussirez pas à les résoudre avant d'avoir vaincu l'alcoolisme; par lui vos réformes sont vouées d'avance à la stérilité.

HISTOIRE DE JOLIETTE

DOCUMENTS

publiés sous les auspices de la

Société Historique de Joliette

Série 2, No 10. Familles Seigneuriales

A LIRE ET A CONSERVER

FAMILLE LAVALTRIE

Vie de Pierre-Paul Margane de Lavaltrie par MM. F. Audet et E. F. Survever

(Suite)

Le 3 janvier suivant, M. Monk écrivait à Evan Nepean, le sous-secrétaire d'Etat, que les conséquences fâcheuses des questions d'éligibilité soulevées aux deux Chambres allaient probablement s'évanouir. (Arch. du Can. série Q. Vol. 66, p. 266). Le 21 janv. 1793, M. Mathew Mac Nider, représentant du comté de

Hampshire, demanda de son siège en Chambre, qu'il lui fut permis "de lire l'humble adresse des habitants électeurs du comté de Warwick, contre la légalité de l'élection et retour de Pierre de la Valltrie, Ecuier, comme un des Chevaliers du dit comté, pour servir comme Représentant dans cette Honorable Chambre". Cette demande fut appuyée par M. Le-gras Pierreville et la requête fut lue et déposée sur la table pour l'information des membres. M. de Lavaltrie étant tombé malade quelques jours plus tard, l'examen de la question fut remis à plus tard, mais la session se ter-

mina sans qu'on s'en occupât davantage.

M. de Lavaltrie ne siégea plus durant cette session, non plus que dans les suivantes.

Il ne fut pas candidat aux élections de 1796, mais céda la place à son gendre, Charles-Gaspard Tardieu de Lanaudière, qui fut élu député du comté de Warwick au deuxième parlement, et du comté de Leinster au quatrième (1804-1808).

Afin d'accroître la population de la province, le gouvernement anglais avait autorisé celui de Québec à concéder des terres en roture. Un comité du Conseil exécutif fut nommé pour s'occuper des demandes de concessions qui affluèrent bientôt de toute part. Ce fut une véritable course à la terre, tout le monde se croyait un colonisateur et c'était à qui obtiendrait la plus grosse part du gâteau sous forme de terres incultes de la Couronne. M. de Lavaltrie eut, lui aussi, la fièvre de la spéculation. Il s'adressa, en 1792, au lieutenant-gouverneur Alured Clarke, afin d'obtenir une concession de terre en reconnaissance de ses services militaires. N'ayant pas réussi dans ses démarches, il renouela ses instances en 1796, mais ce ne fut que le 24 juin 1803, après onze

ans de sollicitation qu'il obtint enfin l'octroi de 11,486 acres dans le canton de Kildare. (Archives du Canada, série Q. Vol. 59-1, p. 295; vol. 77 p. 75; vol. 100, p. 222), dont il fut reconnu comme le "leader". Il les avait bien gagnés, surtout si l'on considère les concessions exorbitantes accordées à une multitude de favoris de l'administration, qui n'avaient pas ses états de service.

Décès.

M. de Lavaltrie mourut en son manoir seigneurial de Lavaltrie le 10 décembre 1810, et il fut inhumé le surlendemain, sous le banc seigneurial dans l'église paroissiale. Avec lui disparaissait le dernier membre mâle d'une famille distinguée qui avait joué un rôle éminent dans l'histoire du pays durant un siècle et demi. Sa veuve lui survécut quatre ans, décédant à Lavaltrie le 26 février 1815. Elle repose aux côtés de son mari.

De son mariage avec Mlle de Lacorne naquit une seule fille Suzette-Antoinette, née à Lavaltrie, le 4 janvier 1772, mariée en octobre 1792 à Charles Tardieu de Lanaudière, fils de Charles François Tardieu de Lanaudière et de Marie Catherine Lemoyne de Longueuil, et morte à Lavaltrie le 22 avril 1822. (Aegidius Fautoux

La famille d'Ailleboust" p. 116; Pierre-Geo. Roy, Bulletin des Recherches Historiques Vol. XXIII, pages 79 et 80.)

Eloge. Voici le bel éloge que faisait de M. de Lavaltrie la Gazette de Québec du 20 septembre 1810, à l'occasion de son décès.

"Universellement regretté, l'un de 10 courants, mourait en sa maison seigneuriale, Pierre Paul De la Valltrie, seigneur du lieu. Cette perte irréparable et douloureuse pour sa famille et ses amis sera vivement sentie et justement appréciée par tous les classes de ses concitoyens. Celles des pauvres et des infortunés, dont il fut toujours le protecteur et l'ami auront aussi de puissantes raisons de la déplorer. Digne fils d'un père respectable, mort à l'âge de 84 ans, (il en avait 88), décoré de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et qui servit avec distinction dans la guerre de l'Amérique, ayant à peine atteint l'âge de 13 ans, il suivit ses traces dans la carrière militaire, et servit avec distinction dans les dernières années, qui ont précédé la conquête de cette colonie; et passa en France l'année 1760, où il servit bien des années longueuil, et morte à Lavaltrie le 22 avril 1822. (Aegidius Fautoux

près la paix de 1763 et la cession qui en fut faite par la France au roi de la Grande-Bretagne, il eut de nouvelles occasions de faire connaître l'élevation de ses sentiments, et la noblesse de son caractère. L'année 1775 il le prouva par son exemple, par son zèle et son dévouement envers son nouveau souverain qui point d'une manière éclatante, le caractère du vrai gentilhomme. Les tombes et les marbres, fruits de l'ostentation et de l'orgueil humain, n'ajouteraient que faiblement à des sentiments plus durables, ceux d'une réputation d'honneur et d'intégrité hors de tout reproche que répètera toujours l'écho, où ses restes reposent. Ses obsèques furent faites, le 13, dans l'église de Lavaltrie au milieu d'un immense concours dont l'attendrissement et les regrets sont sans doute bien au-dessus de ce que ses plus chers amis s'efforceraient vainement de représenter. Colonel d'une des divisions de milice de cette province, il en reçut les honneurs bien mérités et dus au rang qu'il occupait."

La Société Historique reçoit toujours avec plaisir les vieux journaux, vieux documents, contrats, vieilles lettres, portraits, etc... en un mot tout ce qui pourrait donner quelque renseignement sur l'histoire de Joliette ou de la région.

Adresser tout envoi à M. l'abbé Eugène Martin, évêché de Joliette.